



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil municipal :
le 08/12/2023

Publication :
le 20/12/2023

Délibération n° D-2023-428

Finances - Tarifs municipaux - Année 2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

Direction des Finances

Finances - Tarifs municipaux - Année 2024

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2024, de nouveaux tarifs municipaux applicables aux équipements et services de la Ville de Niort.

Ces nouveaux tarifs relèvent tant du budget principal que des budgets annexes. Tenant compte de l'inflation et de l'évolution des coûts des services publics, les indices d'augmentation oscillent entre 3% et 5%. En effet, l'évolution tarifaire varie selon les prestations, le public concerné et le poids des contraintes exogènes (évolution du prix des énergies).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, applicables à compter du 1er janvier 2024.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ



TARIFS MUNICIPAUX 2024

EN EUROS



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE

Quotients familiaux	1
Animaux	2
Fourrière animale	2
Services funéraires	3 à 7
Cimetières.....	3 à 4
Crématorium.....	5
Services extérieurs des pompes funèbres	6 à 7
Education	8 à 14
Accueil périscolaire.....	8 à 10
Classes de découvertes	11
Centres de loisirs	12
Restaurants scolaires	13
Séjours.....	14
Locations	15 à 37
Chalets de Noël	15
Centre Du Guesclin	16
Location de salles au Restaurant Inter Administratif de Niort (R.I.A.).....	17
Pôle commercial dans les espaces de la rue Brisson	18
Salles municipales	19 à 22
Salles extérieures au Parc des expositions	23 à 33
Location de matériel Service Evénements	34 à 37
Parc des Expositions – Centre de Rencontre	38 à 68
Droits d’occupation du domaine public	38
Fleurissements.....	39
Location des espaces	40 à 54
Location des salles du Parc de NORON.....	55 à 59

Location de matériel Parc de NORON	60 à 66
Location du Boulodrome	67 à 68
Redevances - Droits d'occupation du domaine public	69 à 77
Occupation du domaine public (espaces publics)	69 à 71
Droit d'occupation du domaine public Foires et Marchés - Commerces	72 à 75
Droit d'occupation du domaine public Halles de Niort.....	76 à 77
Loisirs	78 à 89
Animations sportives	78
Location de matériels sportifs et d'intervention	79
Location de salles de sport	80
Stades	81
DSP Golf	82 à 83
Acclameur	84 à 89
Prestations de services.....	90 à 94
Main d'œuvre	90
Interventions de propreté et de voirie	91
Pose de banderoles	92
Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	93
Prestations du centre de production documentaire	94
Transports.....	95 à 98
Aérodrome de Niort Marais Poitevin	95 à 97
Taxis	98
Stationnement	99 à 100
Sur l'aire de camping-cars.....	99
Fourrière automobile	100



QUOTIENTS FAMILIAUX

TRANCHES DE QUOTIENTS FAMILIAUX EN VIGUEUR (1)

	TRANCHE N° 1	TRANCHE N° 2	TRANCHE N° 3	TRANCHE N° 4	TRANCHE N° 5	TRANCHE N° 6	TRANCHE N° 7	TRANCHE N° 8	TRANCHE N° 9	TRANCHE N° 10	TRANCHE N° 11	TRANCHE N° 12
EN EUROS	0 à 193,99	194 à 312,99	313 à 484,99	485 à 655,99	656 à 916,99	917 à 1 062,99	1 063 à 1 272,99	1 273 à 1 482,99	1 483 à 1 749,99	1 750 à 2 064,99	2065 à 2395,99	> à 2 396

(1) Pour chaque service municipal utilisant le système de quotient familial, les tranches de quotient adoptées en application de la délibération du Conseil Municipal du 1er juillet 2013, s'appliquent à la date d'entrée en vigueur des tarifs concernés.

Le montant du quotient familial calculé pour chaque usager est arrondi à l'euro le plus proche.



FOURRIERE POUR ANIMAUX

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
CHIENS		
A- CHIENS		
A.1- Prise en charge	66,80	63,60
A.2- Frais de séjour, par jour	18,00	17,10
A.3- Identification électronique	59,70	56,85
A.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	404,85	385,55
A.5- Vaccination CHPPi2 + lepto	29,60	28,20
A.6- Vaccin Rage + passeport	42,60	40,60
A.7- Visite chien mordeur (3 visites)	121,80	116,00
A.8- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	17,40	16,60
CHATS		
B - CHATS		
B.1- Prise en charge	66,80	63,60
B.2- Frais de séjour, par jour	13,70	13,00
B.3- Identification électronique	59,70	56,85
B.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	404,85	385,55
B.5- Vaccination	22,00	20,90
B.6- Visite chat mordeur (3 visites)	121,80	116,00
B.7- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	17,40	16,60
ANIMAL AUTRE QUE CHIEN ET CHAT		
C- FOURRIERE		
C.1- Prise en charge	66,80	63,60
C.2- Frais de séjour, par jour	18,50	17,60
ASTREINTE		
D - COMMUNE VOISINE CONVENTIONNEE (par intervention)	89,95	85,65

A
N
I
M
A
U
X



CIMETIERES

A - CONCESSIONS	PROPOSITIONS TARIFS 2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
A.1 - CONCESSION 2 m ² A.1.1 - 15 ans		242,00		230,00
A.2 - CONCESSION 2,40 m ² A.2.1 - 30 ans		651,00		620,00
A.2.2 - 50 ans		1378,00		1312,00
A.3 - SUPPLEMENT DE TERRAIN, LE m ² A.3.1 - 15 ans		67,00		63,00
A.3.2 - 30 ans		224,00		213,00
A.3.3 - 50 ans		530,00		504,00
A.4 - CASE DE COLUMBARIUM OU CASE EN JARDIN D'URNES A.4.1 - 15 ans		309,00		294,00
A.4.2 - 30 ans		668,00		636,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CIMETIERES

	PROPOSITIONS TARIFS 2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
D - OUVERTURE ET DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISoire		
D.1 - Les 6 premiers jours	146,00	139,00
D.2 - Par jour supplémentaire	20,00	19,00
E - FOURNITURES DIVERSES		
E.1 - Fourniture d'un monument d'occasion		
E.1.1 - En granit	420,00	420,00
E.2 - Vente d'un caveau d'occasion		
E.2.1 - 1 case	497,00	473,00
E.2.2 - 2 cases	772,00	735,00
E.2.3 - 3 cases	993,00	945,00
E.3 - Vente d'éléments de monuments et croix		
E.3.1 - Eléments de monuments en pierre naturelle en m ³	315,00	315,00
E.3.2 - Eléments façonnés ou sculptés en pierre naturelle en m ³	735,00	735,00
E.3.3 - Croix en pierre ou en fonte / vases	53,00	53,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CREMATORIUM

	PROPOSITIONS TARIFS 2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - OPERATION DE CREMATION				
A.1 - Adulte et enfant de plus de 7 ans	554,17	665,00	537,50	645,00
A.2 - Enfant de 1 à 7 ans	186,67	224,00	177,50	213,00
A.3 - Enfant de moins de 1 an	50,00	60,00	47,50	57,00
B - CEREMONIE AU CREMATORIUM				
B.1 - Salle de cérémonie	87,50	105,00	83,33	100,00
B.2 - Maître de cérémonie	44,17	53,00	41,67	50,00
C - CREMATION RELIQUAIRE D'OSSEMENTS				
C.1 - Volume cercueil adulte, la crémation	564,17	677,00	537,50	645,00
C.2 - Petit volume, la crémation	186,67	224,00	177,50	213,00
D - CREMATION PIECES ANATOMIQUES				
D.1 - Grande boîte, la crémation	291,67	350,00	277,50	333,00
D.2 - Petite boîte, la crémation	175,00	210,00	166,67	200,00
D.3 - Micro boîte, la crémation	51,67	62,00	49,17	59,00
E - DEPÔT D'URNE AU CREMATORIUM				
E.1 - Tarif appliqué au-delà de 6 mois de dépôt	32,50	39,00	30,83	37,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S

	PROPOSITIONS TARIFS 2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CREUSEMENTS ET REMBLAIEMENTS DES FOSSES				
A.1- Fosse simple adulte	414,17	497,00	394,17	473,00
A.2- Fosse double adulte	571,67	686,00	544,17	653,00
A.3- Fosse triple adulte	700,00	840,00	666,67	800,00
A.4- Fosse simple enfant	183,33	220,00	174,17	209,00
A.5- Fosse pour urne ou reliquaire	90,83	109,00	85,83	103,00
B- TERRASSEMENT POUR CAVEAU				
B.1- 1 case	302,50	363,00	287,50	345,00
B.2- 2 cases	440,00	528,00	418,33	502,00
B.3- 2 cases terrain difficile	585,83	703,00	557,50	669,00
B.4- 3 cases	573,33	688,00	545,83	655,00
B.5- 3 cases terrain difficile	771,67	926,00	734,17	881,00
B.6- 4 cases	960,83	1153,00	915,00	1098,00
C- AUTRES PRESTATIONS				
C.1- Exhumation d'un cercueil	194,17	233,00	184,17	221,00
C.2- Regroupement de restes mortels, par corps	100,83	121,00	95,83	115,00
C.3- Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	49,17	59,00	46,67	56,00
C.4- Ouverture d'une case de columbarium ou d'un caverne	63,33	76,00	60,00	72,00
C.5- Ouverture d'un jardin d'urne au cimetière naturel de Souché	63,33	76,00	60,00	72,00
C.6- Travaux funéraires pour tiers	Au tarif main d'œuvre de la ville de Niort			
C.7- Admission en case réfrigérée le 1er jour	55,83	67,00	52,50	63,00
C.8- Repose de monument	87,50	105,00	83,33	100,00
C.9- Admission en case réfrigérée par jour supplémentaire	14,17	17,00	13,33	16,00



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	PROPOSITIONS TARIFS 2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
D- FOURNITURES				
D.1 - Fourniture de plafonds pour fosse	72,50	87,00	68,33	82,00
D.2 - Housse biodégradable pour exhumation, l'unité				
D.2.1 - Petite housse	19,17	23,00	17,50	21,00
D.2.2 - Grande housse	24,17	29,00	22,50	27,00
D.3 - Urnes d'occasion	34,17	41,00	32,50	39,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



ACCUEIL PERISCOLAIRE				
	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, L'HEURE DU MATIN (7h30 - 8h35)				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,17	0,15	0,16
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,17	0,15	0,16
A.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,17	0,15	0,16
A.4- Tranche Q.F n° 4	0,41	0,42	0,39	0,40
A.5- Tranche Q.F n° 5	0,65	0,68	0,63	0,64
A.6- Tranche Q.F n° 6	0,78	0,80	0,75	0,76
A.7- Tranche Q.F n° 7	0,90	0,95	0,87	0,89
A.8- Tranche Q.F n° 8	1,03	1,05	0,98	1,01
A.9- Tranche Q.F n° 9	1,15	1,18	1,12	1,15
A.10- Tranche Q.F n° 10	1,28	1,30	1,25	1,28
A.11- Tranche Q.F n° 11	1,40	1,42	1,37	1,40
A.12- Tranche Q.F n° 12	1,55	1,57	1,50	1,52
B- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR SANS GOUTER (16h - 17h15)				
B.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,17	0,15	0,16
B.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,17	0,15	0,16
B.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,17	0,15	0,16
B.4- Tranche Q.F n° 4	0,41	0,42	0,40	0,41
B.5- Tranche Q.F n° 5	0,65	0,68	0,63	0,64
B.6- Tranche Q.F n° 6	0,78	0,80	0,75	0,76
B.7- Tranche Q.F n° 7	0,90	0,95	0,87	0,89
B.8- Tranche Q.F n° 8	1,03	1,05	0,98	1,01
B.9- Tranche Q.F n° 9	1,15	1,18	1,12	1,15
B.10- Tranche Q.F n° 10	1,28	1,30	1,25	1,28
B.11- Tranche Q.F n° 11	1,40	1,42	1,37	1,40
B.12- Tranche Q.F n° 12	1,55	1,57	1,50	1,52

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PERISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
C- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR GOUTER COMPRIS (uniquement pour les maternelles) (16h - 17h15)				
C.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,17	0,15	0,16
C.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,17	0,15	0,16
C.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,17	0,15	0,16
C.4- Tranche Q.F n° 4	0,53	0,55	0,51	0,52
C.5- Tranche Q.F n° 5	0,83	0,85	0,81	0,82
C.6- Tranche Q.F n° 6	1,03	1,05	0,98	1,01
C.7- Tranche Q.F n° 7	1,28	1,32	1,25	1,28
C.8- Tranche Q.F n° 8	1,55	1,57	1,50	1,52
C.9- Tranche Q.F n° 9	1,66	1,70	1,62	1,65
C.10- Tranche Q.F n° 10	2,06	2,10	2,00	2,04
C.11- Tranche Q.F n° 11	2,18	2,23	2,12	2,17
C.12- Tranche Q.F n° 12	2,28	2,35	2,24	2,28
D- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 2ème HEURE 1/4 DU SOIR (17h15 - 18h30)				
D.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,20	0,15	0,16
D.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,20	0,15	0,16
D.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,20	0,15	0,16
D.4- Tranche Q.F n° 4	0,77	0,78	0,75	0,76
D.5- Tranche Q.F n° 5	1,10	1,11	1,07	1,08
D.6- Tranche Q.F n° 6	1,28	1,31	1,25	1,28
D.7- Tranche Q.F n° 7	1,55	1,57	1,50	1,52
D.8- Tranche Q.F n° 8	1,79	1,83	1,74	1,78
D.9- Tranche Q.F n° 9	1,92	1,96	1,87	1,91
D.10- Tranche Q.F n° 10	2,28	2,35	2,24	2,28
D.11- Tranche Q.F n° 11	2,44	2,48	2,37	2,41
D.12- Tranche Q.F n° 12	2,56	2,61	2,49	2,54

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PERISCOLAIRE

E- PAR TRANCHE DE Q.F, accueil du mercredi de 11h45 à 12h15)	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
E.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,13	0,14
E.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,13	0,14
E.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,13	0,14
E.4- Tranche Q.F n° 4	0,31	0,33	0,30	0,31
E.5- Tranche Q.F n° 5	0,50	0,52	0,48	0,49
E.6- Tranche Q.F n° 6	0,59	0,61	0,57	0,58
E.7- Tranche Q.F n° 7	0,68	0,71	0,66	0,67
E.8- Tranche Q.F n° 8	0,78	0,80	0,75	0,76
E.9- Tranche Q.F n° 9	0,87	0,89	0,84	0,85
E.10- Tranche Q.F n° 10	0,97	0,99	0,94	0,95
E.11- Tranche Q.F n° 11	1,07	1,09	1,03	1,04
E.12- Tranche Q.F n° 12	1,16	1,19	1,11	1,14

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



CLASSES DE DECOUVERTES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A.1- Tranche Q.F n° 1	5,75	5,55
A.2- Tranche Q.F n° 2	21,80	21,13
A.3- Tranche Q.F n° 3	38,15	37,02
A.4- Tranche Q.F n° 4	54,20	52,60
A.5- Tranche Q.F n° 5	73,60	71,42
A.6- Tranche Q.F n° 6	94,60	91,84
A.7- Tranche Q.F n° 7	116,40	112,97
A.8- Tranche Q.F n° 8	121,65	118,11
A.9- Tranche Q.F n° 9	126,40	122,71
A.10- Tranche Q.F n° 10	126,40	122,71
A.11- Tranche Q.F n° 11	126,40	122,71
A.12- Tranche Q.F n° 12	126,40	122,71

E
D
U
C
A
T
I
O
N

CENTRES DE LOISIRS

Enfants de 2 à 11 ans révolus (au moment du séjour)	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 08/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- JOURNEE				
A.1- Tranche Q.F n° 1	13,93	22,15	13,53	21,51
A.2- Tranche Q.F n° 2	14,63	23,20	14,21	22,51
A.3- Tranche Q.F n° 3	15,20	24,15	14,76	23,45
A.4- Tranche Q.F n° 4	15,64	24,80	15,19	24,07
A.5- Tranche Q.F n° 5	17,35	27,35	16,85	26,52
A.6- Tranche Q.F n° 6	18,73	29,45	18,19	28,59
A.7- Tranche Q.F n° 7	20,15	32,00	19,56	31,04
A.8- Tranche Q.F n° 8	20,77	32,75	20,17	31,79
A.9- Tranche Q.F n° 9	21,66	34,03	21,03	33,04
A.10- Tranche Q.F n° 10	21,66	34,03	21,03	33,04
A.11- Tranche Q.F n° 11	21,66	34,03	21,03	33,04
A.12- Tranche Q.F n° 12	21,66	34,03	21,03	33,04
B- DEMI-JOURNEE				
B.1- Tranche Q.F n° 1	8,35	13,30	8,11	12,90
B.2- Tranche Q.F n° 2	8,77	13,90	8,52	13,50
B.3- Tranche Q.F n° 3	9,11	14,50	8,85	14,07
B.4- Tranche Q.F n° 4	9,38	14,90	9,11	14,45
B.5- Tranche Q.F n° 5	10,42	16,40	10,12	15,91
B.6- Tranche Q.F n° 6	11,25	17,70	10,92	17,15
B.7- Tranche Q.F n° 7	12,09	19,20	11,73	18,62
B.8- Tranche Q.F n° 8	12,47	20,38	12,11	19,79
B.9- Tranche Q.F n° 9	13,00	20,41	12,62	19,82
B.10- Tranche Q.F n° 10	13,00	20,41	12,62	19,82
B.11- Tranche Q.F n° 11	13,00	20,41	12,62	19,82
B.12- Tranche Q.F n° 12	13,00	20,41	12,62	19,82

* Afin que les tarifs des centres de loisirs en vigueur durant les vacances scolaires de fin d'année soient uniformes, ceux de 2024 ne seront applicables qu'à compter du 8 janvier.



RESTAURANTS SCOLAIRES

RESTAURANTS SCOLAIRES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, LE REPAS				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,29	1,01	0,28	0,98
A.2- Tranche Q.F n° 2	1,00	1,07	0,98	1,01
A.3- Tranche Q.F n° 3	1,78	3,35	1,73	3,26
A.4- Tranche Q.F n° 4	2,60	3,35	2,53	3,26
A.5- Tranche Q.F n° 5	3,47	6,08	3,37	5,90
A.6- Tranche Q.F n° 6	4,47	6,10	4,34	5,90
A.7- Tranche Q.F n° 7	5,52	7,20	5,36	7,19
A.8- Tranche Q.F n° 8	5,70	7,20	5,54	7,19
A.9- Tranche Q.F n° 9	5,80	7,25	5,73	7,19
A.10- Tranche Q.F n° 10	5,80	7,25	5,73	7,19
A.11- Tranche Q.F n° 11	5,80	7,25	5,73	7,19
A.12- Tranche Q.F n° 12	5,80	7,25	5,73	7,19
B- ELEVES STAGIAIRES NON REMUNERES, LE REPAS	2,90		2,83	
C- PERSONNEL ENSEIGNANT				
C.1- le repas pour les professeurs des écoles (de ce tarif peut être déduite la subvention de l'Etat aux fonctionnaires)	6,95		6,75	
C.2- le repas pour les auxiliaires de vie scolaire	6,10		5,96	
D- PERSONNEL MUNICIPAL				
D.1- le repas	2,40		2,30	
E- AUTRES PERSONNES AUTORISEES A DEJEUNER EXCEPTIONNELLEMENT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES				
E.1- le repas	6,95		6,75	

- Réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire
- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

SEJOURS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- SEJOURS COURTS - Tarifs à la journée				
A.1- Tranche Q.F n° 1	26,45	45,80	25,65	44,45
A.2- Tranche Q.F n° 2	28,25	48,80	27,43	47,34
A.3- Tranche Q.F n° 3	30,05	51,70	29,15	50,16
A.4- Tranche Q.F n° 4	33,55	58,00	32,53	56,31
A.5- Tranche Q.F n° 5	35,90	61,55	34,81	59,75
A.6- Tranche Q.F n° 6	38,75	66,65	37,58	64,70
A.7- Tranche Q.F n° 7	42,15	72,65	40,90	70,53
A.8- Tranche Q.F n° 8	44,05	76,00	42,74	73,79
A.9- Tranche Q.F n° 9	46,76	80,58	44,53	76,74
A.10- Tranche Q.F n° 10	46,76	80,58	44,53	76,74
A.11- Tranche Q.F n° 11	46,76	80,58	44,53	76,74
A.12- Tranche Q.F n° 12	46,76	80,58	44,53	76,74
B- SEJOURS LONGS : Réduction de 10% sur les tarifs SEJOURS COURTS *				
B.1- Tranche Q.F n° 1	23,80	41,20	23,09	40,00
B.2- Tranche Q.F n° 2	25,45	43,90	24,69	42,60
B.3- Tranche Q.F n° 3	27,05	46,50	26,24	45,14
B.4- Tranche Q.F n° 4	30,20	52,20	29,28	50,68
B.5- Tranche Q.F n° 5	32,30	55,40	31,33	53,77
B.6- Tranche Q.F n° 6	34,85	60,00	33,82	58,23
B.7- Tranche Q.F n° 7	37,95	65,40	36,81	63,48
B.8- Tranche Q.F n° 8	39,65	68,40	38,47	66,41
B.9- Tranche Q.F n° 9	40,08	69,07	40,08	69,07
B.10- Tranche Q.F n° 10	40,08	69,07	40,08	69,07
B.11- Tranche Q.F n° 11	40,08	69,07	40,08	69,07
B.12- Tranche Q.F n° 12	40,08	69,07	40,08	69,07
C- PASSEPORT ENFANT : Réduction de 75% pour les QF 1 à 4 (jusqu'à 550), de 50% pour les QF 4 (à partir de 551) à 5 (jusqu'à 770) appliquée sur le tarif journée Séjours courts				
C.1- Tranche Q.F n° 1	6,73	11,67	6,41	11,11
C.2- Tranche Q.F n° 2	7,20	12,43	6,86	11,83
C.3- Tranche Q.F n° 3	7,65	13,17	7,29	12,54
C.4- Tranche Q.F n° 4 (jusqu'à 550)	8,54	14,78	8,13	14,08
C.5- Tranche Q.F n° 4 (551-655)	17,08	29,56	16,27	28,15
C.6- Tranche Q.F n° 5 (656-770)	18,28	31,37	17,41	29,87



CHALETS DU MARCHE DE NOEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Chalet de 3,30 m Période du Marché de Noël	 	638,13	 	607,74
Chalet de 4,40 m Période du Marché de Noël	 	744,48	 	709,03
Structure Toilée 4x4 m Forfait semaine	 	236,36	 	225,10
Structure Toilée 3x3 m Forfait semaine	 	177,26	 	168,82
Mobilier manché de Noël Mange debout, période du marché de Noël	 	26,46	 	25,20
Kit repas (comprend 1 table de 2 pers et 2 chaises), période du marché de Noël	 	35,72	 	34,02

L
O
C
A
T
I
O
N
S



CENTRE DU GUESCLIN - LOCATIONS DE SALLES

**TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2024**

TOUT USAGER - barème par tranche de 4 heures / (sauf associations)*

SALLES	SUPERFICIES	NIORT		HORS NIORT	
		HT	TTC	HT	TTC
Bâtiment A	moins 30 m ²	9,85	11,82	19,70	23,64
Bâtiment A	de 30 à 59 m ²	16,05	19,26	32,10	38,52
Bâtiment A	de 60 à 109 m ²	26,50	31,80	53,00	63,60
Bâtiment A et C	110 m ² et plus	52,40	62,88	104,80	125,76
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations) (forfait)		110,00	132,00	220,00	264,00

**POUR MÉMOIRE
TARIFS 2023**

NIORT	HORS NIORT
TTC	TTC
9,85	19,70
16,05	32,10
26,50	53,00
52,40	104,80
110,00	220,00

TARIFS pour 1 heure de location

ASSOCIATIONS - PARTIS POLITIQUES - SYNDICATS *	NIORT		HORS NIORT	
	HT	TTC	HT	TTC
Toutes les salles	6,20	7,44	12,40	14,88

NIORT	HORS NIORT
TTC	TTC
6,20	12,40

* toute heure entamée est due

Nota : la gratuité des salles s'applique pour les partis politiques dans le cadre de l'organisation de primaires (délib n°D-2016-291 du 19/09/2016) ainsi que durant toute campagne électorale (délib n°D-2014-380 du 15/09/2014)

TARIFS-CHARGES LOCATIVES ANNUELLES-CONVENTIONS IMMOBILIERES-LOCAUX NUS

		TARIFS 2024
BATIMENT A et C surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² sans Ménage	31,31
BATIMENT A surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage (2 passages/semaine)	45,10
BATIMENT A et C surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage (5 passages/semaines)	62,40

TARIFS 2023

29,82
42,95
59,43

LOCATIONS



LOCATION DE SALLES AU RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF DE NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- PETITES SALLES				
A.1- Journée (10 heures)	590,39	708,47	562,28	674,73
A.2- Demi-journée (5 heures)	369,25	443,09	351,66	422,00
A.3- De 20h00 à 2h00	369,25	443,09	351,66	422,00
B- RESTAURANT				
B.1- Salle sans cuisine				
B.1.1- Journée (10 heures)	1 223,13	1 467,76	1 164,89	1 397,87
B.1.2- Demi-journée (5 heures)	767,16	920,59	730,63	876,75
B.1.3- De 20h00 à 2h00	767,16	920,59	730,63	876,75
B.2- Salle avec cuisine				
B.2.1- La salle				
B.2.1.1- Journée (10 heures)	1 597,61	1 917,14	1 521,54	1 825,85
B.2.1.2- Demi-journée (5 heures)	1 142,37	1 370,85	1 087,98	1 305,57
B.2.1.3- De 20h00 à 2h00	1 142,37	1 370,85	1 087,98	1 305,57
B.2.2- PAR COUVERT	2,87	3,44	2,73	3,28
Minimum par service	286,74	344,09	273,08	327,70

Le temps d'immobilisation des espaces, pour la préparation par l'organisateur de la manifestation, est facturé sur la base de 50% du tarif de location de la salle.



POLE COMMERCIAL DANS LES ESPACES DE LA RUE BRISSON

LOCATION COMMERCE	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
A- Location mensuelle commerce (par m ²)	 	8,50	 	8,10

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLES MUNICIPALES

L
O
C
A
T
I
O
N
S

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES NIORTAIS ET NON NIORTAIS	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	
	HT	TTC
A. REMISE EN ETAT DES SALLES MUNICIPALES		
Reproduction de clé	cf. tarif général	cf. tarif général
Reproduction de clé avec changement de barillet	cf. tarif général	cf. tarif général
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations)	360,00	432,00
Forfait remise en état après dégradations du mobilier	200,00	240,00
Forfait remise en état après dégradations du matériel cuisine	200,00	240,00
Prestataire de service complémentaire	cf. tarif général	cf. tarif général
B. ECRAN GEANT + TELECOMMANDES DE LA SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET RUE LAURENT BONNEVAY		
Forfait remise en état après dégradations de l'écran géant	350,00	420,00
Forfait remplacement de la télécommande (montant par télécommande)	50,00	60,00
C. FRAIS ADMINISTRATIFS (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,33	10,00

POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	TTC
 	cf. tarif général
 	cf. tarif général
 	360,00
 	200,00
 	200,00
 	cf tarif général
 	350,00
 	50,00
 	

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

SALLES	Superficie en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024												POUR MÉMOIRE TARIFS 2023											
		Type A1 - du 01/01 au 31/12				Type A2 - du 01/01 au 31/12				Type A3 - du 01/01 au 31/12				Type A4 - du 01/01 au 31/12				Type A1 - du 01/01 au 31/12		Type A2 - du 01/01 au 31/12		Type A3 - du 01/01 au 31/12		Type A4 - du 01/01 au 31/12	
		NORTAIS		NON NORTAIS		NORTAIS		NON NORTAIS		NORTAIS		NON NORTAIS		NORTAIS		NON NORTAIS		NORTAIS		NON NORTAIS		NORTAIS		NON NORTAIS	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	115,15	138,18			6,20	7,44	12,40	14,88																
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	57,75	69,30			3,05	3,66	6,10	7,32																
3. BOX DE RANGEMENT SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel		15,60	18,72																						
4. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	57,75	69,30			3,05	3,66	6,10	7,32																
5. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	57,75	69,30			3,05	3,66	6,10	7,32																
6. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	115,15	138,18			6,20	7,44	12,40	14,88	57,75	69,30			311,85	374,22	623,70	748,44					311,85	623,70		
7. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	57,75	69,30			3,05	3,66	6,10	7,32	7,60	9,12			139,25	167,10	278,50	334,20					139,25	278,50		
8. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY						98,70	118,44	197,40	236,88	98,70	118,44			98,70	118,44	197,40	236,88					98,70 €	197,40 €		
9. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY														410,00	492,00	410,00	492,00					410,00	410,00		

 L
O
C
A
T
I
O
N
S

I. Principes de base de tarification

Gratuité pour les services de la Ville de Niort et du CCAS.

Tarifs applicables aux syndicats

Tarifs applicables aux partis politiques sauf gratuité prévue pour les partis politiques reconnus par l'Etat comme participant à une campagne électorale et uniquement pendant les 3 mois précédents la date du scrutin (en conformité avec la délibération du Conseil municipal en date du 15 septembre 2014 relative à la mise à disposition des salles municipales aux partis politiques)

Toute heure commencée est due. Le montant forfaitaire annuel sera proratisé en cas de départ anticipé

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

La tarification du Petit Théâtre Jean Richard est applicable par le gestionnaire du site conformément aux dispositions de la convention d'occupation en cours d'exécution

Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type A1 :

Tarif A1 applicable aux associations bénéficiant d'un ou plusieurs créneau(x) horaire(s) régulier(s) par semaine sur un an (vacances scolaires comprises ou non)

Priorité donnée aux réservations d'associations niortaises affiliées à Niort association

Application du prorata temporis en cas de départ en cours d'année civile

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type A2 :

Tarif A2 applicable aux associations hors jours fériés et ponts

Priorité donnée aux réservations d'associations niortaises affiliées à Niort association

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

IV. Précisions applicables à la tarification de type A3 :

Tarif A3 applicable aux associations sollicitant des créneaux hebdomadaires pendant les vacances scolaires (5 à 7 jours complets jours et / ou nuits comprises)

Tarif A3 applicable sur présentation d'un planning prévisionnel de l'année civile ou scolaire et motivé (stage, répétitions, animation de longue durée avec matériels ne pouvant être déplacé etc.)

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

V. Précisions applicables à la tarification de type A4 :

Tarif A4 applicable d'office aux associations sollicitant des créneaux (hors créneaux réguliers) du samedi 9h00 au lundi 9h00, pendant les jours fériés ou pendant les ponts

Priorité donnée aux réservations d'associations niortaises affiliées à Niort association

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS																					
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024												POUR MÉMOIRE TARIFS 2023							
SALLES	Superficie en m ²	Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit				Type P2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure				Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end				Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit		Type P2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure		Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
		NIORTAIS		NON NIORTAIS		NIORTAIS		NON NIORTAIS		NIORTAIS		NON NIORTAIS		NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS		
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	70,65	84,78	141,30	169,56	7,90	9,48	15,80	18,96							70,65	141,30	7,90	15,80		
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	70,65	84,78	141,30	169,56	7,90	9,48	15,80	18,96							70,65	141,30	7,90	15,80		
3. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	114,55	137,46	229,10	274,92	10,90	13,08	21,80	26,16							114,55	229,10	10,90	21,80		
4. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	70,65	84,78	141,30	169,56	7,90	9,48	15,80	18,96							70,65	141,30	7,90	15,80		
5. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	159,60	191,52	319,20	383,04	15,00	18,00	30,00	36,00	317,10	380,52	634,20	761,04			159,60	319,20	15,00	30,00	317,10	634,20
6. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	70,65	84,78	141,30	169,56	7,90	9,48	15,80	18,96	142,45	170,94	284,90	341,88			70,65	141,30	7,90	15,80	142,45	284,90
7. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		100,80	120,96	201,60	241,92					100,80	120,96	201,60	241,92			100,80	201,60			100,80	201,60
8. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY										410,00	492,00	410,00	492,00							410,00	410,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

II. Précisions applicables à la tarification de type P1 :

Tarif P1 applicable aux particuliers hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

III. Précisions applicables à la tarification de type P2 :

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

IV. Précisions applicables à la tarification de type P3 :

Tarif P3 applicable d'office aux particuliers les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ENTREPRISES
TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024

SALLES	Superficie en m ²	Type E 1 - du 01/01 au 31/12				Type E 2 - du 01/01 au 31/12			
		Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)				Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)			
		€/heure				€/week-end			
		NIORTAISES		NON NIORTAISES		NIORTAISES		NON NIORTAISES	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	16,05	16,37	32,10	38,52	378,05	453,66	756,10	907,32
2. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	7,95	8,11	15,90	19,08	191,75	230,10	383,50	460,20
3. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	7,95	8,11	15,90	19,08	191,75	230,10	383,50	460,20
4. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	7,95	8,11	15,90	19,08	191,75	230,10	383,50	460,20
5. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	21,85	22,29	43,70	52,44	529,10	634,92	1 058,20	1 269,84
6. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	7,95	8,11	15,90	19,08	191,75	230,10	383,50	460,20
7. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		125,30	127,81	250,60	300,72	125,30	150,36	250,60	300,72
8. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY						410,00	492,00	410,00	492,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2023

Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
€/heure		€/week-end	
NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
TTC	TTC	TTC	TTC
16,05	32,10	378,05	756,10
7,95	15,90	191,75	383,50
7,95	15,90	191,75	383,50
7,95	15,90	191,75	383,50
21,85	43,70	529,10	1 058,20
7,95	15,90	191,75	383,50
125,30	250,60	125,30	250,60
		410,00	410,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet
 Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type E 1 :

Tarif E 1 applicable hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00
 Toute heure commencée est due
 Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type E 2 :

Tarif E 2 applicable d'office les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts
 La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité
 Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation
 Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
TOUTE L'ANNEE

ASSOCIATIONS NIORTAISES

SALLES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES		TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE
		HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Saint Pezenne	192	6,16	7,39	115,13	138,16	6,16	115,13
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	6,16	7,39	115,13	138,16		
Salle Place du Port	100	6,16	7,39	115,13	138,16	6,16	115,13
Salle de Pré Leroy	200	6,16	7,39	115,13	138,16	6,16	115,13
Salle de St Liguairé	157	6,16	7,39	115,13	138,16	6,16	115,13
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	3,05	3,66	57,67	69,21	3,05	57,67
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	6,16	7,39	115,13	138,16	6,16	115,13

Les activités en continu sur plusieurs semaines seront facturées à raison de 35h/semaine. Les activités en continu sur un WE seront facturées à raison de 7h/jour.

L O C A T I O N S



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
TOUTE L'ANNEE

ASSOCIATIONS HORS NIORT

SALLES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES		TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE
		HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Saint Pezenne	192	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26
Salle Place du Port	100	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26
Salle de Pré Leroy	200	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26
Salle de St Liguair	157	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	6,10	7,32	115,13	138,16	6,10	115,13
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	12,32	14,78	230,26	276,31	12,32	230,26

Les activités en continu sur plusieurs semaines seront facturées à raison de 35h/semaine. Les activités en continu sur un WE seront facturées à raison de 7h/jour.

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
		HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Saint Pezenne	192	56,27	67,52	85,53	102,64	56,27	85,53
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	34,00	40,80	 	 	 	
Salle Place du Port	100	29,26	35,11	45,02	54,02	29,26	45,02
Salle de Pré Leroy	200	58,52	70,23	88,92	106,70	58,52	88,92
Salle de St Liguairé	157	46,15	55,38	69,78	83,73	46,15	69,78
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	14,64	17,56	22,51	27,01	14,64	22,51
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	34,89	41,87	52,90	63,48	34,89	52,90

L
O
C
A
T
I
O
N
S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
EN PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
		HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Saint Pezenne	192	73,11	87,73	99,47	119,36	73,11	99,47
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	44,00	52,80	 	 	 	
Salle Place du Port	100	37,80	45,36	55,08	66,10	37,80	55,08
Salle de Pré Leroy	200	75,56	90,67	108,84	130,61	75,56	108,84
Salle de St Liguair	157	56,26	67,51	82,19	98,63	56,26	82,19
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	21,76	26,11	30,41	36,49	21,76	30,41
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	49,67	59,60	69,40	83,28	49,67	69,40

L O C A T I O N S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
		HT	TTC	HT	TTC		
Salle de Saint Pezenne	192	83,28	99,94	173,32	207,98	83,28	173,32
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	51,00	61,20	173,32	207,98	83,28	173,32
Salle Place du Port	100	43,90	52,68	91,17	109,40	43,90	91,17
Salle de Pré Leroy	200	86,66	104,00	181,20	217,44	86,66	181,20
Salle de St Liguire	157	67,53	81,03	141,81	170,17	67,53	141,81
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	22,51	27,01	46,15	55,38	22,51	46,15
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	51,78	62,14	109,17	131,01	51,78	109,17

L
O
C
A
T
I
O
N
S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
EN PERIODE DE CHAUFFAGE**

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024			
		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	
SALLES		HT	TTC	HT	TTC
		Salle de Saint Pezenne	192	102,67	123,20
Salle de Chantemerle du lundi après-midi au vendredi matin (sauf journée du mercredi)	110	62,00	74,40	 	
Salle Place du Port	100	53,81	64,57	105,54	126,65
Salle de Pré Leroy	200	106,39	127,67	204,15	244,98
Salle de St Liguairé	157	85,44	102,53	172,53	207,04
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	24,66	29,59	50,56	60,67
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	68,12	81,74	131,06	157,27

POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
TTC	TTC
102,67	207,08
 	
53,81	105,54
106,39	204,15
85,44	172,53
24,66	50,56
68,12	131,06

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

PAR MOIS	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023
	HT	TTC	TTC
Pavillon n°1 de Pré Leroy dit "Les Estoilettes" (par mois)	500,00	600,00	500,00

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Chantemerle	187,95	225,54	318,51	382,21	187,95	318,51

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

HORS NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Salle de Chantemerle	314,01	376,81	686,52	823,82	314,01	686,52

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.

L
O
C
A
T
I
O
N
S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT**

NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Frais administratifs (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,33	10,00	8,33	10,00	 	
Ménage au m²	0,57	0,68	0,57	0,68	0,57	0,57
Clé	41,30	49,56	41,30	49,56	41,30	41,30
Clé avec changement de canon	339,88	407,86	344,38	413,26	339,88	344,38
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	43,90	52,68	105,79	126,95	43,90	105,79
Cuisine Chantemerle (forfait)	104,67	125,61	104,67	125,61	104,67	104,67
remplacement petit matériel (manquant ou détérioré)	30,00	36,00	30,00	36,00	 	
remplacement moyen matériel (manquant ou détérioré)	200,00	240,00	200,00	240,00	 	
remplacement gros matériel (manquant ou détérioré)	1 500,00	1 800,00	1 500,00	1 800,00	 	

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT**

HORS NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024				POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS		ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS		USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	TTC	TTC
Frais administratifs (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,33	10,00	8,33	10,00	 	
Ménage au m²	0,68	0,81	0,68	0,81	0,68	0,68
Clé	41,30	49,56	41,30	49,56	41,30	41,30
Clé avec changement de canon	339,88	407,86	344,38	413,26	339,88	344,38
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	54,02	64,83	132,80	159,36	54,02	132,80
Cuisine Chantemerle (forfait)	104,67	125,61	104,67	125,61	104,67	104,67
Evacuation des déchets laissés sur place, par 100 L	105,00	126,00	126,00	151,20	105,00	126,00
remplacement petit matériel (manquant ou détérioré)	30,00	36,00	30,00	36,00	 	
remplacement moyen matériel (manquant ou détérioré)	200,00	240,00	200,00	240,00	 	
remplacement gros matériel (manquant ou détérioré)	1 500,00	1 800,00	1 500,00	1 800,00	 	

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.

PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation)

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - SUPPORT D'AFFICHAGE, l'unité par manifestaion				
A.1- Plasto bloc	5,08	6,09	4,83	5,80
A.2- Grille caddies	5,08	6,09	4,83	5,80
A.3- Panneau à roulettes	10,10	12,12	9,62	11,54
A.4- Supports autres divers	5,08	6,09	4,83	5,80
B - MATERIEL VIDEO, par jour d'utilisation				
B.1- Video projecteur	177,26	212,71	168,82	202,58
B.2- PC portable	122,11	146,53	116,29	139,55
B.3- Ecran video projecteur	9,70	11,64	9,24	11,09
C - MATERIEL SONORISATION, par jour d'utilisation				
C.1- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)	118,17	141,80	112,54	135,05
C.2- Sonorisation portable autonome	36,88	44,26	35,13	42,15
C.3- Sonorisation "Institutionnels"	289,52	347,42	275,73	330,88
D - MATERIEL AMENAGEMENT ESPACE				
D.1- Parasol, l'unité par manifestation	5,08	6,09	4,83	5,80
D.2- Comptoir, par jour d'utilisation	5,08	6,09	4,83	5,80
D.3- Moquette, le m ²	2,03	2,43	1,93	2,31
D.4- Potelets bois ou sangles, l'unité par manifestation	5,08	6,09	4,83	5,80
D.5- Pupitre de cérémonie, l'unité par manifestation	15,17	18,20	14,44	17,33

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.

PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation)

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
E - MATERIEL ELECTRIQUE				
E.1- Passage de câbles, l'unité par manifestation	51,21	61,45	48,77	58,52
E.2- Par led, par jour d'utilisation	20,98	25,17	19,98	23,97
E.3- Pied télescopique, par jour d'utilisation	29,54	35,45	28,13	33,76
E.4- Projecteur de chantiers sur pied, par jour d'utilisation	20,19	24,23	19,23	23,07
E.5- Kit de raccordement (1 coffret/1clé/1adaptateur)	50,23	60,27	47,83	57,40
F - PETIT MATERIEL ELECTRIQUE				
F.1- Rallonge électrique, l'unité par manifestation (3 m, 5 m, 10 m, 20 m...)	10,10	12,12	9,62	11,54
F.2- Adaptateur, l'unité par manifestation	10,10	12,12	9,62	11,54
F.3- Clé de coffret électrique, l'unité par manifestation	10,10	12,12	9,62	11,54
G - GROS MATERIEL TECHNIQUE DIVERS				
G.1- Groupe électrogène, par jour d'utilisation (+ remplissage de la cuve)	101,43	121,72	96,60	115,92
G.2- Transpalette, par jour d'utilisation	15,17	18,20	14,44	17,33
G.3- Echafaudage, par jour d'utilisation	29,54	35,45	28,13	33,76
G.4- Chariot de transport, par jour d'utilisation	15,17	18,20	14,44	17,33
H - MATERIEL DE VOIRIE				
H.1- Cônes (l'unité)	0,54	0,65	0,52	0,62
H.2- Baliroads	1,88	2,25	1,78	2,14
H.3- Grille Heras	5,07	6,08	4,83	5,79
H.4- Panneau d'interdiction de stationner	4,96	5,95	4,73	5,67
H.5 Lest (kg)	0,09	0,11	0,08	0,10
I - PETIT MATERIEL DIVERS (Forfait)	5,03	6,03	4,78	5,74
J - MOYEN MATERIEL DIVERS (Forfait)	6,53	7,84	6,23	7,47
K - EXTINCTEUR, par jour d'utilisation	9,84	11,81	9,38	11,25
L - INTERVENTION DU PERSONNEL				
L-1 - Si dépassement des horaires fixés pour la mise à disposition de matériel au-delà de 15 mn (forfait par tranche de 15 mn)	14,17	17,00		

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout événement à but commercial.



PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS
LOCATION DE MATERIEL (hors installation)
MANIFESTATIONS HYBRIDES -SECTEUR COMMERCIAL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	
H.T.	T.T.C.
A - SUPPORT D’AFFICHAGE, l’unité par manifestaion	
A.1- Plasto bloc	4,06
A.2- Grille caddies	4,06
A.3- Panneau à roulettes	8,08
A.4- Supports autres divers	4,06
B - MATERIEL VIDEO, par jour d'utilisation	
B.1- Video projecteur	141,79
B.2- PC portable	97,68
B.3- Ecran video projecteur	7,76
C - MATERIEL SONORISATION, par jour d'utilisation	
C.1- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)	94,53
C.2- Sonorisation portable autonome	29,50
C.3- Sonorisation "Institutionnels"	231,59
D - MATERIEL AMENAGEMENT ESPACE	
D.1- Parasol, l'unité par manifestation	4,06
D.2- Comptoir, par jour d'utilisation	4,06
D.3- Moquette, le m ²	1,62
D.4- Potelets bois ou sangles, l'unité par manifestation	4,06
D.5- Pupitre de cérémonie, l'unité par manifestation	12,13

POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
H.T.	T.T.C.
1,61	1,93
1,61	1,93
3,21	3,85
1,61	1,93
56,27	67,52
38,76	46,51
3,08	3,70
37,51	45,01
11,71	14,05
91,90	110,28
1,61	1,93
1,61	1,93
0,64	0,77
1,61	1,93
4,81	5,77

P
A
R
C
-
E
X
P
O
/
S
E
R
V
I
C
E

E
V
E
N
E
M
E
N
T
S



PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS
LOCATION DE MATERIEL (hors installation)
MANIFESTATIONS HYBRIDES -SECTEUR COMMERCIAL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
E - MATERIEL ELECTRIQUE				
E.1- Passage de câbles, l'unité par manifestation	34,13	40,96	16,25	19,50
E.2- Par led, par jour d'utilisation	13,98	16,78	6,66	7,99
E.3- Pied télescopique, par jour d'utilisation	19,69	23,63	9,38	11,26
E.4- Projecteur de chantiers sur pied, par jour d'utilisation	13,46	16,15	6,41	7,69
E.5- Kit de raccordement (1 coffret/1clé/1adaptateur)	33,48	40,18	15,94	19,13
F - PETIT MATERIEL ELECTRIQUE				
F.1- Rallonge électrique, l'unité par manifestation (3 m, 5 m, 10 m, 20 m...)	6,73	8,08	3,21	3,85
F.2- Adaptateur, l'unité par manifestation	6,73	8,08	3,21	3,85
F.3- Clé de coffret électrique, l'unité par manifestation	6,73	8,08	3,21	3,85
G - GROS MATERIEL TECHNIQUE DIVERS				
G.1- Groupe électrogène, par jour d'utilisation (+ remplissage de la cuve)	67,61	81,14	32,20	38,64
G.2- Transpalette, par jour d'utilisation	10,11	12,13	4,81	5,77
G.3- Echafaudage, par jour d'utilisation	19,69	23,63	9,38	11,26
G.4- Chariot de transport, par jour d'utilisation	10,11	12,13	4,81	5,77
H - MATERIEL DE VOIRIE				
H.1- Cônes (l'unité)	0,36	0,43	0,17	0,20
H.2- Baliroads	1,25	1,50	0,59	0,71
H.3- Grille Heras	3,38	4,05	1,61	1,93
H.4- Panneau d'interdiction de stationner	3,31	3,97	1,57	1,88
H.5 Lest (kg)	0,06	0,07	0,03	0,04
I - PETIT MATERIEL DIVERS (Forfait)	3,35	4,02	1,59	1,91
J - MOYEN MATERIEL DIVERS (Forfait)	4,36	5,23	2,07	2,48
K - EXTINCTEUR, par jour d'utilisation	6,56	7,87	3,12	3,74
L - INTERVENTION DU PERSONNEL				
L-1 - Si dépassement des horaires fixés pour la mise à disposition de matériel au-delà de 15 mn (forfait par tranche de 15 mn)	14,17	17,00		

**P
A
R
C
-
E
X
P
O
/
S
E
R
V
I
C
E

E
V
E
N
E
M
E
N
T
S**

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T	T.T.C	H.T	T.T.C
A- ATTRACTIONS ET CONFISEURS				
A.1- chapiteaux				
A.1.1- cirques, théâtres, funambules, le m ² / jour	0,84	1,01	0,80	0,96
A.1.2- spectacles music-hall, réunions publiques, le m ² / jour	0,59	0,71	0,56	0,67
A.1.3- forfait pour la fourniture de l'eau	122,87	147,44	 	
A.1.4- forfait pour la fourniture électrique moins de 16 ampères	61,25	73,50	 	
A.1.5- forfait pour la fourniture électrique moins de 30 ampères	171,50	205,80	 	
A.1.6- forfait pour la fourniture électrique 30 à 60 ampères	297,50	357,00	 	
A.1.7- forfait pour la fourniture électrique 60 à 120 ampères	514,08	616,90	 	
A.1.8- forfait pour la fourniture électrique plus de 120 ampères	471,62	565,94	 	
A.1.9- tout branchement en dehors de la période 5 jours avant et 3 jours après la manifestation par jour	16,62	19,94	 	



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - FLEURISSEMENTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FLEURISSEMENT (Forfait 1) 3 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	74,44	89,33	70,90	85,08
FLEURISSEMENT (Forfait 2) 3 plantes comprises entre 2 m et 2,5 m	104,31	125,17	99,35	119,22
FLEURISSEMENT (Forfait 3) 4 plantes comprises entre 2,50 m et +	226,88	272,26	216,08	259,29
FLEURISSEMENT (Forfait 4) 6 plantes inferieur à 1 m	105,17	126,20	100,17	120,20
FLEURISSEMENT (Forfait 5) 6 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	125,26	150,31	119,30	143,16
FLEURISSEMENT (Forfait 6) 6 plantes comprises entre 2 m et 2,50 m	218,62	262,34	208,21	249,85
FLEURISSEMENT (Forfait 7) 6 plantes comprise entre 2,5 m et +	420,69	504,83	400,66	480,79
FLEURISSEMENT (Forfait 8) 4 plantes inférieures 1 m + 8 plantes 1,70 m à 2 m + 2 plantes 2,50 m et +	378,13	453,76	360,13	432,16
FLEURISSEMENT (Forfait 9) 6 plantes inferieures à 1 m + 6 plantes 1,70 à 2 m + 8 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes 2,50 m et +	586,13	703,36	558,22	669,86
FLEURISSEMENTS (Forfait 10) 15 plantes inférieures à 1 m + 6 plantes d'1,70 m à 2 m + 20 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes de 2,50 m et +	1 100,17	1 320,20	1 047,79	1 257,35
FLEURISSEMENT (Forfait 11) 20 plantes inférieures à 1 m + 10 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes de 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	1 741,83	2 090,20	1 658,89	1 990,67
FLEURISSEMENT (Forfait 12) 30 plantes inférieures à 1 m + 20 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	2 075,08	2 490,10	1 976,27	2 371,52
FLEURISSEMENTS (Forfait 13) plantes fleuries inférieures à 0,20 m	19,26	23,11	18,35	22,02
FLEURISSEMENTS (Forfait 14) plantes fleuries supérieures à 0,20 m	33,90	40,68	32,29	38,75
FLEURISSEMENT (Forfait 15) coupe (d25) de 4 plantes fleuries	44,89	53,87	42,76	51,31
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0 m et 0,70 m	62,63	75,16	59,65	71,58
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0,71 m et 1,20 m	125,26	150,31	119,30	143,16
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 1,21 m et 2 m	249,34	299,21	237,47	284,96
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 2,01 m et 4 m	374,60	449,52	356,77	428,12

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

1015 m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION SALLE DOME AVEC SCENE 12X6 A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)				
1 ^{er} jour	170,52	204,62	162,40	194,88
2 ^{ème} jour et plus	153,47	184,16	146,16	175,39

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

1975 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION TOUTES SALLE DOME AVEC SCENE 12X6 A L'HEURE HORS OFFICE TRAITEUR				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h -2h)				
1 ^{er} jour	290,32	348,38	276,50	331,80
2 ^{ème} jour et plus	235,15	282,18	223,96	268,75

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

1290 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION DOME -MARAIS-BIEFS-RIGOLES AVEC SCENE 12X6 A L'HEURE				
HORS OFFICE TRAITEUR				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)				
1 ^{er} jour	216,72	260,06	206,40	247,68
2 ^{ème} jour et plus	195,04	234,05	185,76	222,91

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

153 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION SALLE MARAIS A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h - 2h)				
1 ^{er} jour	25,70	30,84	24,48	29,37
2 ^{ème} jour et plus	23,13	27,76	22,03	26,43

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

61 m²

TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2024

POUR MEMOIRE
TARIF 2023

H.T. T.T.C.

H.T. T.T.C.

LOCATION SALLE BIEFS A L'HEURE

EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h -2h)

	H.T.	T.T.C.
1 ^{er} jour	10,24	12,29
2 ^{ème} jour et plus	9,22	11,06

H.T.	T.T.C.
9,76	11,71
8,78	10,54

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

61 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION SALLE RIGOLES A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)				
1 ^{er} jour	10,24	12,29	9,76	11,71
2 ^{ème} jour et plus	9,22	11,06	8,78	10,54



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION SALLE MARAIS -BIEFS - RIGOLES A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)				
1 ^{er} jour	46,20	55,44	44,00	52,80
2 ^{ème} jour et plus	41,58	49,90	39,60	47,52



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

46 m²

**TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2024**

**POUR MEMOIRE
TARIF 2023**

H.T. T.T.C.

H.T. T.T.C.

LOCATION SALLE ECLUSES A L'HEURE

EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)

	H.T.	T.T.C.
1 ^{er} jour	7,72	9,26
2 ^{ème} jour et plus	6,95	8,34

	H.T.	T.T.C.
	7,36	8,83
	6,62	7,94

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

46 m²

**TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2024**

**POUR MEMOIRE
TARIF 2023**

H.T. T.T.C.

H.T. T.T.C.

LOCATION SALLE PIGUILLE A L'HEURE

EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)

1^{er} jour

7,72 9,26

7,36 8,83

2^{ème} jour et plus

6,95 8,34

6,62 7,94

**P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S**



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

692 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION ENSEMBLE SALLES RESTAURATION (salle des conches restaurant, bar pibale) A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h)				
1 ^{er} jour	116,25	139,50	110,72	132,86
2 ^{ème} jour et plus	104,62	125,54	99,64	119,57
FORFAIT Ensemble restauration, utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges ou lieu de stockage	314,83	377,80	299,84	359,80

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

99m²

**TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2024**

H.T. T.T.C.

**POUR MEMOIRE
TARIF 2023**

H.T. T.T.C.

	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOCATION BAR PIBALE A L'HEURE				
EXPLOITATION JOUR à l'heure (8h-2h du matin)				
1 ^{er} jour	16,63	19,96	15,84	19,00
2 ^{ème} jour et plus	14,96	17,95	14,25	17,10
FORFAIT Pour utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges	45,36	54,43	43,20	51,84

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

593 m²

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT REUNION SALLE DES CONCHES (max 3h)	520,34	624,41	495,57	594,68
maximum 200 personnes assises incluant				
- Salle des conches	99,62	119,54	94,88	113,85
- Forfait installation mobilier	57,75	69,30	55,00	66,00
- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 2 micro HF)	116,99	140,39	111,42	133,70
- Ecran	73,25	87,90	69,78	83,73
- Video Projecteur	172,73	207,28	164,50	197,40

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	Remise		Remise	
PARTICIPATION VILLE SUR LA LOCATION DES ESPACES				
Pour les associations niortaises	50%		50%	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
OFFICE TRAITEUR				
Frais de fonctionnement office traiteur 1 à 200 personnes	577,50	693,00	550,00	660,00
Frais de fonctionnement office traiteur 1 à 500 personnes	892,50	1 071,00	850,00	1 020,00
Frais de fonctionnement office traiteur au-delà de 500 personnes	1 155,00	1 386,00	1 100,00	1 320,00
Forfait nettoyage de l'office traiteur (ménage non effectué)	726,74	872,09	692,14	830,57
Forfait installation traiteur avant manifestation (livraison vaisselle, denrée alimentaire nappage)	117,00	140,40	111,43	133,71



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
CHAMBRE FROIDE SANS UTILISATION DES CUISINES Utilisation de la chambre froide pour stockage alimentaire sans utilisation de l'office traiteur par jour	70,90	85,08	67,53	81,03
LOCATION pour toutes les salles Heure supplémentaire de nuit de location avec public pour toutes les salles au delà de 2h jusqu'à 8h	431,93	518,32	411,37	493,64
MAIN D'ŒUVRE Heure(s) de main d'œuvre	34,07	40,88	32,45	38,94
Heure (s) de technicien (8h à 22h)	40,17	48,20	38,26	45,91
Heure (s) de technicien (22h à 8h)	100,43	120,51	95,65	114,78
Heure de permanence de nuit hors présence du public	291,88	350,25	277,98	333,58
Montage - Démontage pont de scène	1 147,03	1 376,44	1 092,42	1 310,90
Forfait déco lumière	367,50	441,00	350,00	420,00
Forfait installation chaises en plénaire par multiple de 100 personnes	73,50	88,20	70,00	84,00
Forfait installation chaises et tables par multiple de 100 personnes	57,75	69,30	55,00	66,00
Forfait installation mobilier moins de 100 personnes	31,50	37,80	30,00	36,00
Montage - démontage pendrillons (l'unité)	14,38	17,26	13,70	16,44
Forfait frais d'annulation	35,00	42,00		
Frais administratifs (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,33	10,00		
Forfait tour lumière structure alu avec 2 projecteurs	150,00	180,00		

gratuité CAN - conseil communautaire : salles CRC - hors matériel , prestations et office traiteurs

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

Ces tarifs sont proposés uniquement pour les gratuités totales ou partielles, ainsi que les manifestations avec délibération spécifique.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
NETTOYAGE DU CENTRE DE RENCONTRE				
Forfait nettoyage toutes salles CRC hors cuisine (salles, entrée, bloc sanitaire)	391,35	469,62	372,72	447,27
Forfait nettoyage dôme hors cuisine (salle, entrée, bloc sanitaire)	188,08	225,70	179,13	214,96
Forfait nettoyage salle Dôme, Marais, Biefs, Rigoles hors cuisine (salle, entrée, bloc sanitaire)	235,12	282,14	223,93	268,72
Forfait nettoyage salles Marais, Biefs, Rigoles hors cuisine (salle, entrée, bloc sanitaire)	82,58	99,10	78,65	94,38
Forfait nettoyage salles des conches et bar de la Piballe hors cuisine (salle, entrée, bloc sanitaire)	247,63	297,16	235,84	283,01
Nettoyage office traiteur	49,67	59,60	47,31	56,77
Nettoyage bloc sanitaire	40,63	48,76	38,70	46,45
Nettoyage entrée et circulation	41,93	50,32	39,94	47,93
Nettoyage salle Marais	24,95	29,94	23,77	28,52
GARDIENNAGE DU CENTRE DE RENCONTRE				
Frais de gardiennage de nuit (à l'heure)	21,51	25,81	20,49	24,59

LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques, visiocentre, boulodrome

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA VILLE DE NIORT		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024						POUR MEMOIRE TARIF 2023					
SALLES	SURFACE M ²	PRIX						PRIX					
		6 H		12 H		24 H		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	729,84	875,81	1 391,59	1 669,90	2 641,82	3 170,19	695,09	834,11	1 325,32	1 590,38	2 516,02	3 019,22
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	148,89	178,67	282,44	338,93	536,50	643,80	141,80	170,16	268,99	322,79	510,95	613,14
Chapiteau sans chauffage	1 980	44,80	53,76	86,28	103,53	163,07	195,69	42,67	51,20	82,17	98,60	155,31	186,37
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	67,82	81,39	129,99	155,99	245,80	294,96	64,59	77,51	123,80	148,56	234,09	280,91
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	45,26	54,31	86,28	103,53	164,26	197,12	43,10	51,72	82,17	98,60	156,44	187,73
Halle Toilée sans chauffage	2 000	45,26	54,31	86,28	103,53	164,26	197,12	43,10	51,72	82,17	98,60	156,44	187,73

* toute unité commencée est due

Seules les associations présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel, se verront appliquer un tarif associatif,

Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :

- une activité non lucrative;
- une gestion désintéressée ;
- un cercle étendu de bénéficiaires,

PRESTATIONS DE SERVICE POUR LES SALLES DU PARC DE NORON A L'EXCEPTION DU DOME

SALLES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024				POUR MÉMOIRE TARIF 2023			
	Associations au sein de la Ville de Niort		Autres Structures		Associations au sein de la Ville de Niort		Autres Structures	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Forfait frais d'annulation	35,00	42,00	35,00	42,00	 	 	 	
Frais administratifs (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,33	10,00	8,33	10,00	 	 	 	
Ménage au m ²	0,60	0,72	0,71	0,86	0,57	0,68	0,68	0,81
Clé	43,14	51,77	43,37	52,04	41,09	49,31	41,30	49,56
Clé avec changement de canon	359,24	431,08	356,87	428,25	342,13	410,56	339,88	407,86

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 1er jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1 - Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

2 - Le 3ème jour et + d'immobilisation: 15 % du prix de la location.



LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques, visiocentre, boulodrome

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL
Deuxième année : 66,66% du tarif autres structures

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024

POUR MEMOIRE TARIF 2023

SALLES	SURFACE M ²	PRIX					
		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	1 216,28	1 459,54	2 319,07	2 782,89	4 402,60	5 283,12
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	592,36	710,83	1 128,02	1 353,63	2 143,41	2 572,10
Chapiteau sans chauffage	1 980	179,60	215,52	341,09	409,31	648,30	777,97
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	271,77	326,13	516,75	620,10	981,51	1 177,81
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	181,17	217,41	345,02	414,03	654,60	785,52
Halle Toilée sans chauffage	2 000	181,17	217,41	345,02	414,03	654,60	785,52

PRIX					
6 H		12 H		24 H	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
579,18	695,02	1 104,32	1 325,18	2 096,48	2 515,78
282,08	338,50	537,15	644,58	1 020,67	1 224,80
85,52	102,62	162,42	194,90	308,72	370,46
129,41	155,29	246,07	295,28	467,39	560,87
86,27	103,52	164,30	197,16	311,72	374,06
86,27	103,52	164,30	197,16	311,72	374,06

* toute unité commencée est due

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 1er jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1 - Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

2 - Le 3ème jour et + d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

La période d'immobilisation comprend les jours avant et après la manifestation



LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques, visiocentre, boulodrome

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

AUTRES STRUCTURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024					
SALLES	SURFACE M ²	PRIX					
		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	1 824,61	2 189,53	3 478,95	4 174,75	6 604,56	7 925,48
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	888,63	1 066,36	1 692,21	2 030,65	3 215,44	3 858,53
Chapiteau sans chauffage	1 980	269,43	323,32	511,68	614,02	972,55	1 167,06
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	407,70	489,24	775,21	930,25	1 472,42	1 766,90
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	271,78	326,14	517,59	621,11	982,00	1 178,40
Halle Toilée sans chauffage	2 000	271,78	326,14	517,59	621,11	982,00	1 178,40

POUR MEMOIRE TARIF 2023					
PRIX					
6 H		12 H		24 H	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1 737,72	2 085,26	3 313,29	3 975,95	6 290,06	7 548,07
846,32	1 015,58	1 611,63	1 933,95	3 062,33	3 674,79
256,60	307,92	487,32	584,78	926,24	1 111,49
388,28	465,94	738,29	885,95	1 402,30	1 682,76
258,84	310,61	492,94	591,53	935,24	1 122,29
258,84	310,61	492,94	591,53	935,24	1 122,29

* toute unité commencée est due

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 1er jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1 - Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

2 - Le 3ème jour et + d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

La période d'immobilisation comprend les jours avant et après la manifestation

LOCATION DES SALLES AU PARC DE NORON

LE PAVILLON DES COLLOQUES

TARIFS PAR TRANCHE DE 12 H

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024

	HT		TTC		HT		TTC	
Surface (510) m²	USAGERS INDIVIDUELS		MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL		AUTRES STRUCTURES			
Hors période de chauffage (du 16 avril au 14 octobre)	74,57	89,48	89,01	106,82	133,53	160,24		
En période de chauffage (du 15 octobre au 15 avril)	160,51	192,62	140,18	168,22	210,29	252,35		

	HT	TTC
ASSOCIATIONS NIORTAISES		
TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	5,42	6,50
TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE	100,00	120,00

TARIFS PAR TRANCHE DE 12 H

POUR MEMOIRE TARIF 2023

HT		TTC		HT		TTC	
USAGERS INDIVIDUELS		MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL		AUTRES STRUCTURES			
71,02	85,22	42,39	50,87	127,18	152,61		
152,87	183,44	67,95	81,54	200,28	240,34		

HT	TTC
ASSOCIATIONS NIORTAISES	
5,18	6,22
95,93	115,12

Toute unité de temps commencée est due.

Le tarif indiqué pour les associations niortaises (activités régulières) tient compte de la gratuité de la salle et ne prend en compte que les frais de fonctionnement.

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 1er jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1 - Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

2 - Le 3ème jour et + d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

La période d'immobilisation comprend les jours avant et après la manifestation

MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL : Deuxième année : 66,66% du tarif autres structures

LOCATION DES SALLES AU PARC DE NORON

LE VISIOCENTRE

TARIFS PAR TRANCHE DE 4 H

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024						POUR MEMOIRE TARIF 2023						
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
Surface (510) m ²	USAGERS INDIVIDUELS		MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL		AUTRES STRUCTURES		USAGERS INDIVIDUELS		MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL		AUTRES STRUCTURES		
Visiocentre petite salle de réunion avec écran (41 m ²)	17,20	20,64	22,94	27,53	34,41	41,30	16,38	19,66	10,92	13,10	32,78	39,33	
Visiocentre grande salle de réunion avec écran (54 m ²)	28,67	34,40	38,23	45,88	57,36	68,83	27,31	32,77	18,21	21,85	54,63	65,55	
	HT	TTC										HT	TTC
	ASSOCIATIONS NIORTAISES											ASSOCIATIONS NIORTAISES	
TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES pour chaque salle	5,42	6,50										5,18	6,21
TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE	100,00	120,00										X	X

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 1er jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1 - Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

2 - Le 3ème jour et + d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

La période d'immobilisation comprend les jours avant et après la manifestation

MANIFESTATIONS HYBRIDES SECTEUR COMMERCIAL : Deuxième année : 66,66% du tarif autres structures

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - REGIE - MATERIEL TECHNIQUE*				
A.1- Vidéo projecteur fixe avec écran dans salle de restaurant ou salle des marais la journée	146,52	175,82	139,55	167,46
A.2 - Vidéo projection mobile la journée	172,80	207,36	164,58	197,50
A.3 - Ecran projection mobile 4 x 3 ou 3 x 2 location unitaire à la journée	73,25	87,90	69,77	83,72
A.5 - Petite sonorisation mobile par jour d'utilisation (2 enceintes amplifiées, 2 micro HF)	117,00	140,40	111,43	133,71
A.6 - Grosse sonorisation mobile par jour d'utilisation (4 enceintes, 1 console, 1 pupitre et son col de cygne, 4 micros HF)	176,07	211,28	167,69	201,23
A.7 - Forfait vidéo projection avec grand écran, par manifestation uniquement salle du dôme	1 147,04	1 376,45	1 092,42	1 310,90
A.8 - Location micro HF par jour	9,45	11,34	9,00	10,80
A.9 - Location retour écran l'unité par jour	42,00	50,40	40,00	48,00
A.10 - Forfait scène (pupitre avec col de cygne, 5 micros HF et retour son et mobilier)	52,50	63,00	50,00	60,00
A.11 - Location de rallonges électriques	1,57	1,88	1,50	1,80
A.12 - Rails d'éclairage l'unité par jour	7,35	8,82	7,00	8,40
B - INFRASTRUCTURES ET MOBILIER POUR LA DUREE DE LA MANIFESTATION *				
B.1 - Modification de la scène de base de 72 m ² (12x6) par m2	5,91	7,09	5,63	6,75

* Ces tarifs sont sans l'installation



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage devra être remplacé à l'identique.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - GUERITE, l'unité par manifestation	102,81	123,37	97,92	117,50
B - PODIUM MODULABLE, le m² par manifestation (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	5,91	7,09	5,63	6,76
B.1 - PODIUM MODULABLE, le m² par semaine (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	8,00	9,60	 	
C- Scène POP UP le m²	5,80	6,96	5,53	6,63
D - STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) pour 2 jours	61,44	73,73	58,52	70,22
D.1- STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) à partir du 3ème jour	43,00	51,60	 	
E- STAND MODULAIRE CREATIF le ML (montage réalisé uniquement par les agents du parc expo)	11,55	13,86	11,00	13,20
F - SURFACE DE PLEIN AIR par m²	0,16	0,19	0,10	0,12
G - COFFRET ELECTRIQUE, L'UNITE PAR MANIFESTATION				
G.1- Coffret électrique - 220 volts	30,12	36,14	28,69	34,43
G.2- Coffret électrique - 380 volts	39,45	47,34	37,58	45,10
H - LOCATION CUISINE MOBILE				
H.1 - LOCATION CUISINE MOBILE (pour 2 jours)	146,52	175,82	139,55	167,46
H.2 - LOCATION CUISINE MOBILE (la journée supplémentaire)	61,43	73,72	58,51	70,21
I - FORFAIT FOOD TRUCK (pour 2 jours avec emplacement et branchement électrique sans rallonge)	120,00	144,00	 	
J- LOCATION DE LA VIDEO PROJECTION (10000 lumens) DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (AVEC ECRAN PANASONIC 8 X 6) PAR MANIFESTATION	424,23	509,08	404,03	484,84
K- LOCATION DE LA SONORISATION FIXE DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (2 MICRO HF + RACCORDEMENT SIGNAL AUDIO) PAR MANIFESTATION	174,88	209,86	166,56	199,87
L - LOCATION POUBELLE DE TRI à l'unité par manifestation	5,00	6,00	 	

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, Montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.

Mise en place d'une caution de 450 € HT de caution pour les bris de matériels de la cuisine.

Les tarifs J et K ne bénéficient pas du tarif associatif



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
M - SCENE MOBILE	286,75	344,10	273,10	327,72
N - LOCATION DE CHALET				
N.1 - Chalet de 3,30 m de façade, pour 2 jours	61,45	73,74	58,53	70,23
N.1b - Chalet de 3,30 m de façade, à partir du 3ème jour	43,01	51,61	 	
N.2 - Chalet de 4,40 m de façade, pour 2 jours	73,25	87,90	69,77	83,72
N.2b - Chalet de 4,40 m de façade, à partir du 3ème jour	51,27	61,52	 	
N.3 - Chalet de 6 m de façade, pour 2 jours	89,80	107,76	85,53	102,63
N.3b - Chalet de 6 m de façade, à partir du 3ème jour	62,86	75,43	 	
N.4 - Location de chalet de 3, 30 m de façade, par mois	682,50	819,00	650,00	780,00
N.5 - Location de chalet de 4,40 m de façade, par mois	813,75	976,50	775,00	930,00
N.6 - Location de chalet de 6 m de façade, par mois	845,25	1 014,30	805,00	966,00
O - PANNEAUX SIGNALÉTIQUES EXTERIEURES				
O.1 - 4 Panneaux de signalétiques extérieures, par manifestation	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
O.2 - Support de communication par manifestation	7,17	8,60	6,83	8,19

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout événement à but commercial.

PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL				
En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage devra être remplacé à l'identique.	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
P- CHAISE, l'unité par manifestation				
P.1- Chaise	0,94	1,13	0,90	1,08
Q- TABLES				
Q.1- Table de 1,20 m, l'unité par manifestation	3,06	3,67	2,93	3,52
Q.2- Table de 1,50 m, l'unité par manifestation	4,60	5,52	4,39	5,27
Q.3- Table de 1,80 m, l'unité par manifestation	5,43	6,52	5,18	6,21
Q.4 -Table de 3,10 m, l'unité par manifestation	6,61	7,93	6,30	7,56
Q.5 -Table ronde, l'unité par manifestation	5,89	7,07	5,61	6,73
Q.6- Mange debout, l'unité par manifestation	5,08	6,10	4,84	5,81
Q.7- Mange debout avec jupe, l'unité par manifestation	8,00	9,60	 	
Q.8-Table 1,60 m, l'unité par manifestation	5,27	6,32	 	
Q.9- Table de 2 m, l'unité par manifestation	5,80	6,96	 	
R- BARRIERE METALLIQUE, l'unité par manifestation	1,87	2,24	1,79	2,15
S- SAMIA L'UNITE	11,22	13,46	10,69	12,83
T- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) Pour 2 jours				
T.1- Structure toilée 4 X 4 m	61,45	73,74	58,53	70,23
T.2- Structure toilée 3 X 3 m	36,63	43,96	34,89	41,87
U- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) à partir du 3ème jour				
U.1- Structure toilée 4 X 4 m	43,01	51,61	 	
U.2- Structure toilée 3 X 3 m	25,64	30,77	 	
V- CHARIOT ELEVATEUR AVEC CHAUFFEUR, l'heure forfaitaire	46,08	55,30	43,89	52,67
W- PANNEAU A ROULETTES NOIR 4M	9,90	11,88	9,43	11,32
W.1- PANNEAU A ROULETTES le ml	5,25	6,30	5,00	6,00
X -TAPIS PUZZLE	1,44	1,73	 	
Y-FORFAITS				
Y.1 - Forfait mobilier (5 chauffeuses et 1 table) pour 2 jours	50,00	60,00	 	
Y.2 - Forfait petits accessoires	10,00	12,00	 	
Y.3 - Forfait grands accessoires	30,00	36,00	 	
Z- REMPLACEMENT MATERIEL				
Z.1 - Remplacement petit matériel (manquant ou détérioré)	30,00	36,00	 	
Z.2 - Remplacement moyen matériel (manquant ou détérioré)	200,00	240,00	 	
Z.3 - Remplacement gros matériel (manquant ou détérioré)	1 500,00	1 800,00	 	
Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.				
Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante				
La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout événement à but commercial.				



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation) MANIFESTATIONS HYBRIDES- SECTEUR COMMERCIAL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage devra être remplacé à l'identique.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - GUERITE, l'unité par manifestation	68,53	82,24	32,64	39,17
B - PODIUM MODULABLE, le m² par manifestation (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	3,94	4,73	1,88	2,26
B.1 - PODIUM MODULABLE, le m² par semaine (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	5,33	6,40	 	
C- SCENE POP UP, le m²	3,87	4,64	1,84	2,21
D - STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) pour 2 jours	40,96	49,15	19,50	23,40
D.1- STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) à partir du 3ème jour	28,66	34,40	 	
E- STAND MODULAIRE CREATIF le ML (montage réalisé uniquement par les agents du parc expo)	7,70	9,24	3,67	4,40
F - SURFACE DE PLEIN AIR par m²	0,11	0,13	0,03	0,04
G - COFFRET ELECTRIQUE, L'UNITE PAR MANIFESTATION				
G.1- Coffret électrique - 220 volts	20,08	24,09	9,56	11,47
G.2- Coffret électrique - 380 volts	26,30	31,56	12,53	15,04
H - LOCATION CUISINE MOBILE				
H.1 - LOCATION CUISINE MOBILE (pour 2 jours)	97,67	117,20	46,51	55,81
H.2 - LOCATION CUISINE MOBILE (la journée supplémentaire)	40,95	49,14	19,50	23,40
I - FORFAIT FOOD TRUCK (pour 2 jours avec emplacement et branchement électrique sans rallonge)	79,99	95,99	 	
J - LOCATION POUBELLE DE TRI à l'unité par manifestation	3,33	4,00	 	

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, Montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout événement à but commercial.

Mise en place d'une caution de 450 € HT de caution pour les bris de matériels de la cuisine.

PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation) MANIFESTATIONS HYBRIDES- SECTEUR COMMERCIAL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
K - SCENE MOBILE	191,15	229,38	91,03	109,24
L - LOCATION DE CHALET				
L.1 - Chalet de 3,30 m de façade, pour 2 jours	40,96	49,16	19,51	23,41
L.1b - Chalet de 3,30 m de façade, à partir du 3ème jour	28,67	34,40	 	
L.2 - Chalet de 4,40 m de façade, pour 2 jours	48,83	58,59	23,26	27,91
L.2b - Chalet de 4,40 m de façade, à partir du 3ème jour	34,18	41,01	 	
L.3 - Chalet de 6 m de façade, pour 2 jours	59,86	71,83	28,51	34,21
L.3b - Chalet de 6 m de façade, à partir du 3ème jour	41,90	50,28	 	
L.4 - Location de chalet de 3, 30 m de façade, par mois	454,95	545,95	216,67	260,00
L.5 - Location de chalet de 4,40 m de façade, par mois	542,45	650,93	258,33	310,00
L.6 - Location de chalet de 6 m de façade, par mois	563,44	676,13	805,00	966,00
M - PANNEAUX SIGNALETIQUES EXTERIEURES				
M.1 - 4 Panneaux de signalétiques extérieures, par manifestation	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
M.2 - Support de communication par manifestation	4,78	5,74	2,28	2,73

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout événement à but commercial.

PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation) MANIFESTATIONS HYBRIDES- SECTEUR COMMERCIAL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage devra être remplacé à l'identique.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
N- CHAISE, l'unité par manifestation				
N.1- Chaise	0,63	0,75	0,30	0,36
O- TABLES				
O.1- Table de 1,20 m, l'unité par manifestation	2,04	2,45	0,98	1,17
O.2- Table de 1,50 m, l'unité par manifestation	3,07	3,68	1,46	1,76
O.3- Table de 1,80 m, l'unité par manifestation	3,62	4,34	1,73	2,07
O.4 -Table de 3,10 m, l'unité par manifestation	4,41	5,29	2,10	2,52
O.5 -Table ronde, l'unité par manifestation	3,93	4,71	1,87	2,24
O.6- Mange debout, l'unité par manifestation	3,39	4,06	1,61	1,94
O.7- Mange debout avec jupe, l'unité par manifestation	5,33	6,40	 	
O.8-Table 1,60 m, l'unité par manifestation	3,51	4,22	 	
O.9- Table de 2 m, l'unité par manifestation	3,87	4,64	 	
P- BARRIERE METALLIQUE, l'unité par manifestation	1,25	1,50	0,60	0,72
Q- SAMIA L'UNITE	7,48	8,98	3,56	4,28
R- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) Pour 2 jours				
R.1- Structure toilée 4 X 4 m	40,96	49,16	19,51	23,41
R.2- Structure toilée 3 X 3 m	24,42	29,30	11,63	13,96
S- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) à partir du 3ème jour				
S.1- Structure toilée 4 X 4 m	28,67	34,40	 	
S.2- Structure toilée 3 X 3 m	17,09	20,51	 	
T- CHARIOT ELEVATEUR AVEC CHAUFFEUR, l'heure forfaitaire	30,72	36,86	14,63	17,56
U- PANNEAU A ROULETTES NOIR 4M	6,60	7,92	3,14	3,77
U.1- PANNEAU BLANC A ROULETTES le ml	3,50	4,20	 	
V- TAPIS PUZZLE	0,96	1,15	 	
W-FORFAITS				
W.1 - Forfait mobilier (5 chauffeuses et 1 table) pour 2 jours	33,33	40,00	 	
W.2 - Forfait petits accessoires	6,67	8,00	 	
W.3 - Forfait grands accessoires	20,00	24,00	 	
X- REMPLACEMENT MATERIEL				
X.1 - Remplacement petit matériel (manquant ou détérioré)	30,00	36,00	 	
X.2 - Remplacement moyen matériel (manquant ou détérioré)	200,00	240,00	 	
X.3 - Remplacement gros matériel (manquant ou détérioré)	1 500,00	1 800,00	 	

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.



BOULODROME DE NORON

CRENEAU ANNUEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET				
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	229,60	275,52	218,67	262,40
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	343,93	412,72	327,55	393,06
A.4- Associations et organismes non communautaires	459,19	551,03	437,33	524,79
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME				
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	114,33	137,20	108,88	130,66
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	172,43	206,92	164,22	197,06
B.4- Associations et organismes non communautaires	229,60	275,52	218,67	262,40

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

BOULODROME DE NORON

CRENEAU EXCEPTIONNEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET				
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	34,68	41,62	33,03	39,63
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	45,92	55,10	43,73	52,48
A.4- Associations et organismes non communautaires	68,41	82,09	65,15	78,18
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME				
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	17,33	20,80	16,51	19,81
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	22,96	27,55	21,87	26,24
B.4- Associations et organismes non communautaires	34,68	41,62	33,03	39,63

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A - DROITS DE STATIONNEMENT		
A.1 - Véhicule d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes		
A.1.1 - Secteur piétonnier - par jour et par unité	11,30	10,70
A.1.2 - Secteur payant zone rouge - par jour et par unité	11,30	10,70
A.1.3 - Secteur payant zone orange - par jour et par unité	10,20	9,70
A.1.4 - Secteur payant zone verte - par jour et par unité	6,00	5,70
A.1.5 - Autre secteur - par jour et par unité	4,20	4,00
A.2 - Véhicule d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes		
A.2.1 - Tout secteur - par jour et par unité	17,60	16,80
B - DROITS DE VOIRIE		
B.1 - Occupation temporaire pour travaux ou dépôts		
B.1.1 - Echafaudage (tous modèles), étau - par jour et par m ² de surface occupée	0,55	0,53
B.1.2 - Benne au sol - Conteneur - Baraque de chantier - Caisson à déchet - par jour et par unité	12,30	11,80
B.1.3 - Monte-meuble - par jour et par unité	12,30	11,80
B.1.4 - Palissade non scellée au sol - du 1 ^{er} au 30 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,32	0,30
B.1.5 - Palissade non scellée au sol - du 31 ^{ème} au 60 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,25	0,24
B.1.6 - Palissade non scellée au sol - du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,22	0,21
B.1.7 - Palissade non scellée au sol - du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,19	0,18
B.1.8 - Palissade non scellée au sol - au-delà du 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,15	0,15
B.1.9 - Palissade scellée au sol - du 1 ^{er} au 30 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,42	0,40
B.1.10 - Palissade scellée au sol - du 31 ^{ème} au 60 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,34	0,32
B.1.11 - Palissade scellée au sol - du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,29	0,28
B.1.12 - Palissade scellée au sol - du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,25	0,24
B.1.13 - Palissade scellée au sol - au-delà du 121 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,21	0,20

 R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P



REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
B.3 - Occupation temporaire par engins de levage		
B.3.1 - Nacelle, camion nacelle, grue, camion grue et toutes formes de manutention - de 0 à 20 m ² de surface occupée - par jour et unité	17,60	16,80
B.3.2 - Nacelle, camion nacelle, grue, camion grue et toutes formes de manutention - au-delà de 20 m ² de surface occupée - Par jour et par unité	29,40	28,00
B.4 - Surplomb domaine public		
B.4.1 - Parcelle en surplomb - par an et par m ² de surface occupée	10,30	9,80

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
C - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - OBSTRUCTION DE VOIE		
C.1 - Occupation incluant une obstruction de voie avec fermeture à la circulation		
C.1.1 - Par jour et par unité	44,50	42,40
D - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - AUTRES		
D.1 - Occupation pour laquelle un tarif n'est pas expressément prévu		
D.1.1 - Par jour et par m ²	0,32	0,30

CONDITIONS PARTICULIERES D'APPLICATION DES TARIFS DE REDEVANCE ANNEE 2024

Pour les tarifs unitaires, le tarif de redevance JOUR est divisé (et divisible) par DEUX lorsque l'occupation est en DEMI-JOURNEE
 Lorsque la tarification s'effectue à la demi-journée, la plage horaire est la suivante : de minuit à midi et de midi à minuit
 Les tarifs pour implantation d'une palissade (B.1.4 à B.1.13) incluent toute occupation dans l'emprise de la palissade (engins, véhicules, ...)
 Le tarif pour obstruction d'une voie (D.1.1) inclut toute occupation dans l'emprise de la voie neutralisée (engins, véhicules, ...)

EXONERATIONS

Sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques :

- lorsque l'occupation ou l'utilisation concerne l'installation par l'Etat des équipements visant à améliorer la sécurité routière ou nécessaires à la liquidation et au constat des irrégularités de paiement de toute taxe perçue au titre de l'usage du domaine public routier
- lorsque l'occupation ou l'utilisation est la condition naturelle et forcée de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage, intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous
- lorsque l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer la conservation du domaine public lui-même
- lorsque l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics ou du contrôle aux frontières dans les aéroports, les ports et les gares
- lorsque l'occupation ou l'utilisation permet l'exécution de travaux relatifs à une infrastructure de transport public ferroviaire ou guidé

Sont également exonérés de toute redevances d'occupation du domaine public :

Les interventions pour le compte de la ville de Niort ou en lien avec une opération publique d'aménagement
 Les travaux de ravalement de façade dans le périmètre du dispositif "plan façade"
 Les manifestations répondant expressément à un motif d'intérêt général lorsqu'elles ne donnent lieu à aucun gain financier
 Les particuliers, dans le cadre d'un déménagement, sauf en cas d'utilisation d'une case gérée par horodateur (hormis les dimanches et jours fériés)
 Les interventions liées à une procédure de mise en péril
 les véhicules de livraison pour un chargement / déchargement d'une durée inférieure à 1h00
 Dans le cadre d'une cérémonie de mariage, le stationnement (exceptionnellement autorisé) sur le parvis de l'Hôtel de Ville ou d'une église

MINORATIONS

La redevance d'occupation du domaine public sera minorée (tarif * 50 %) dans le cadre de construction ou de rénovation de logements sociaux par les bailleurs sociaux. Cette minoration ne s'applique pas aux prestations de service fournis par les services techniques de la ville de Niort (fourniture et main d'oeuvre). Les organismes bénéficiaires de cet abattement fourniront à chaque demande une attestation sur l'honneur.

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A - OCCUPATION GENERALE DU DOMAINE PUBLIC (portants, parasols, chevalets, meubles à glaces, supports de préenseigne, présentoirs de publicité, barrières, distributeur de boisson ...)		
A.1 - secteur 1*, l'unité / an	74,05	70,50
A.2 - secteur 2*, l'unité / an	50,95	48,50
A.3 - secteur 3*, l'unité / an	25,75	24,50
A.4 -secteur bas de Brèche - l'unité / an	74,05	70,50
A.5 -secteur des Halles - l'unité / an	74,05	70,50
A.6 - petits pots de fleurs (inférieur à 0,5 m ²)	Gratuité	Gratuité
B - TERRASSES ANNUELLES AIR LIBRE et SAISONNIERES		
B.1 - Secteur 1 - Terrasses annuelles, le m ² / an	74,05	70,50
B.2 - Secteur 2 - Terrasses annuelles, le m ² / an	50,95	48,50
B.3 - Secteur 3 - Terrasses annuelles, le m ² / an	25,75	24,50
B.4 - Secteur bas de Brèche - Terrasses annuelles le m ² / an	76,15	72,50
B.5 - Secteur bas de Brèche - Terrasses saisonnières du 1er avril au 31 octobre le m ² /mois	9,45	9,00
B.6 - Secteur des Halles - Terrasses annuelles le m ² / an	75,10	71,50
B.7 - Secteur des Halles - Terrasses saisonnières du 1er avril au 31 octobre le m ² /mois	8,95	8,50
C - TERRASSES FERMEES		
C.1 - secteur 1* et Brèches et Halles, le m ² / an	287,70	274,00
C.2 - secteur 2*, le m ² / an	253,60	241,50
C.3 - secteur 3*, le m ² / an	231,55	220,50

Toute période entamée est due. Minimum de perception 1 m linéaire.

Tout métrage sera arrondi au métrage supérieur.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation municipale (cf. règlement d'occupation du domaine public et Charte de qualité urbaine)

Les redevances d'occupation du domaine public sont proratisées à compter de la date d'autorisation.

* Secteurs géographiques répertoriés (Page 75)

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCE ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
D - OCCUPATIONS SPECIFIQUES DU DOMAINE PUBLIC		
D.1 - Exposition de véhicule destiné à la vente - l'unité par an	538,15	512,50
D.2 - Exposition de véhicule à titre commercial - l'unité par jour	76,15	72,50
D.3 - Camion magasin équipé pour l'exploitation commerciale en commerce ambulant - l'unité par jour	18,45	17,55
D.4 - Chapiteau, tente, estrade, chalet en bois étal divers de vente et d'exposition, mobilhome l'unité par jour (= < 16m ² maximum) . Tables, chaises, éléments de sonorisation, publicités portatives (win flag, totems, chevalets...), matériels divers (poubelles...), stand de dégustation, appareils de cuisson, de réfrigération, meuble de stockage, ...	29,40	28,00
- par m ² supplémentaire	2,65	2,50
D.5 - Vente de fleurs (chrysanthèmes, sapins, ...) - m ² par jour	4,20	4,00
D.6 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville - forfait par semaine	88,20	84,00
D.7 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville (du mois de mai à septembre et décembre) - forfait par mois	235,20	224,00
D.8 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville (autres mois par rapport à D7) - forfait par mois	34,65	33,00
D.9 - Evénements culturels, sportifs, associatifs, caritatifs, institutionnels (à but non lucratif et non promotionnel ou publicitaire)	Gratuité	Gratuité
D.10 - Animations commerciales d'intérêt local (organisées devant un établissement commercial par ce même établissement et pour son bénéfice)- m ² par jour un forfait minimum de droit d'occupation sera facturé à hauteur de 15 €	0,40	0,35
D.11 - Animations commerciales autres - m ² par jour - la surface prise en compte regroupe celle utilisée par tous les matériels et le périmètre des participants inscrits ou consommateurs, déclarés par l'organisateur (1 m ² par personne). un forfait minimum de droit d'occupation sera facturé à hauteur de 30€	1,10	1,05
D.12 - Petit véhicule de vente ambulante (triporteur, ...) par jour	8,40	8,00
D.13 - Rampe fixe d'aménagement, tarif unique pour tous les secteurs, le m ² / an	77,20	73,50
D.14 - Véhicules motorisés : de livraison (ex : livraison de pizzas), publicitaires		
- secteur 1*, le m ² / an	75,10	71,50
- secteur 2*, le m ² / an	51,45	49,00
- secteur 3*, le m ² / an	26,25	25,00
D.15 - Véhicules non motorisés : de location, de livraison (ex : livraison de pizzas), publicitaires		
- secteur 1*, le m ² / an	75,10	71,50
- secteur 2*, le m ² / an	51,45	49,00
- secteur 3*, le m ² / an	26,25	25,00
D.16 - Préenseignes scellées au sol au droit de la façade (par dispositif)	165,40	157,50
D.17 - Occupation du domaine public - Port Boinot - par mois	661,50	630,00

* Secteurs géographiques répertoriés (page 75)

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCE ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
E - DROITS DE PLACE DES FOIRES ET MARCHES				
E.1 - non abonnés, le ml par jour		1,80		1,70
E.2 - abonnés 1 jour par semaine, le ml par mois		4,30		4,10
E.3 - abonnés 2 jours par semaine, le ml par mois		6,60		6,30
F - UTILISATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE LIEE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
F.1 - forains ou commerçants abonnés, forfait /mois (dans la mesure où le prix de la consommation n'atteindrait pas cette somme en prenant pour base la puissance installée et le tarif EDF)		1,70		1,60
F.2 - forains ou commerçants non abonnés (les frais de raccordement restant à la charge des utilisateurs)				
F.2.1 - disjoncteur de 10 ampères, forfait par jour		4,40		4,20
F.2.2 - disjoncteur de 16 ampères, forfait par jour		6,85		6,50
F.2.3 - disjoncteur de puissance supérieur à 16 ampères, forfait par jour		11,55		11,00
G - DEPASSEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC				
G.1 - en façade au-delà de 10 cm forfait dépassement (boîte aux lettres, parabole, climatiseur, dispositif publicitaire et d'éclairage) dans le périmètres de la charte de qualité urbaine - à l'unité		245,70		234,00
G.2 - marquise ou auvent non translucide hors élément d'architecture, coffre d'enroulement, le m ² /an		29,40		28,00
H - TAXATIONS DIVERSES				
H.1 - Redevance additionnelle en cas de non respect de l'autorisation - forfait par jour après mise en demeure		81,90		78,00
H.2 - Taxation d'office pour occupation du domaine public non autorisée (distributeurs de boissons, oriflammes, jardinières, dispositif séparatif ...) - l'unité par jour après mise en demeure		235,20		224,00
H.3 - Taxation d'office pour absence de déclaration d'occupation du domaine public (forfait en supplément de l'occupation du domaine public)		59,85		57,00

* Secteurs géographiques répertoriés (Page 75)

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCE ET DIVERS)**SECTEUR 1**

- Allée Basse de la Brèche -
- Avenue de Paris (de la rue Terraudière à l'avenue des Martyrs de la Résistance) -
- Avenue des Martyrs de la Résistance -
- Avenue Jacques Bujault -
- Passage du Commerce -
- Place Amable Ricard -
- Place de la Brèche -
- Place du Donjon -
- Place du Pilon -
- Place du Puits Nalliers -
- Place du Temple -
- Rue Basse (de la Place du Puits Nallier à la rue Brisson) -
- Rue du Donjon -
- Rue Du Guesclin -
- Rue de l'Herberie -
- Rue du Petit Banc -
- Rue du Petit Saint-Jean -
- Rue du Quatorze Juillet (de l'avenue Bujault à l'avenue des Martyrs de la résistance) -
- Rue du Rabot -
- Rue des Cordeliers -
- Rue du Temple -
- Rue Henri Clouzot -

* Secteurs géographiques répertoriés (Page 4)

- Rue Mathurin Berthomé -
- Rue Ricard -
- Rue Saint Gaudens -
- Rue Sainte Marthe -
- Rue Saint-Jean, partie piétonnière -
- Rue Victor Hugo -
- Square Appolin Briquet -
- Rue de l'Ancien Oratoire -

SECTEUR 2

- Avenue de Paris (hors partie de voirie secteur 1) -
- Avenue de Verdun -
- Place de la Comédie -
- Place du Port -
- Place Saint Jean -
- Quai Cronstadt -
- Rue Alsace Lorraine -
- Rue Barbezière -
- Rue Basse (hors partie de voirie secteur 1)-
- Rue Baugier -
- Rue de la Boule d'Or -
- Rue de la Gare -
- Rue de l'Arsenal -
- Rue des Trois Coigneaux (de la rue de la Gare jusqu'à la rue de l'Yser) -
- Rue du faisan -
- Rue du Quatorze Juillet (hors partie de voirie secteur 1) -

- Rue du Rempart (de la place Amable Ricard à la rue des Aires) -
- Rue Ernest Perrochon -
- Rue Jean Jacques Rousseau (de la place Amable Ricard à la rue des Aires) -
- Rue Mellaise -
- Rue Porte Saint-Jean -
- Rue Saint-Jean, partie non piétonnière -
- Rue de l'Hôtel de Ville (de la rue Saint Gaudens à la place M.Bastard) -
- Rue du Vingt Quatre Février -

SECTEUR 3

- Avenue de La Rochelle -
- Avenue de Limoges -
- Avenue de Nantes -
- Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny -
- Avenue Saint Jean d'Angely -
- Boulevard Main -
- Route d'Aiffres -
- Rue Chabot -
- Rue de Bellune -
- Rue de la Grange Laidet -
- Rue de Pied de Fond -
- Rue de Ribray -
- Rue des Ors -
- Rue des Trois Coigneaux (hors partie de voirie secteur 2) -
- Rue du Pont -
- Rue Ferdinand Buisson -
- Rue Gambetta -
- Rue Henri Sellier -
- Rue Jean Couzinet -
- Rue Mazagran -
- Rue Pluviault -
- Rue Robert Turgot -
- Rue Sainte Catherine -
- Place des Tribunaux
- Rue de l'Ancien musée
- Rue Jeanne d'Arc

- Ainsi que toute rue ou partie de voirie non comprise en secteur 1 et secteur 2 non citée précédemment

SECTEUR BAS DE BRECHE

- Avenue de La République
- Place des Martyrs de la Résistance

SECTEUR HALLES

- Place des Halles
- Rue du Rabot (de la Place des Halles à la rue Henri Clouzot)
- Rue Brisson
- Rue Basse
- Rue de l'Hôtel de Ville (de la place des Halles à la rue Saint Gaudens) -



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC HALLES DE NIORT

Information : en application de l'article L2224-18 du CGCT les organisations professionnelles intéressées doivent être consultées sur l'établissement du régime des droits de places des Halles et marchés. Cette consultation a été faite le 07/08/2023

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES Tarifs mensuel	A.1 1ère catégorie				
	A.1.1 Bancs adossés au mur (prix par mètre linéaire)	30,46	36,55	28,99	34,79
	A.2 2ème catégorie bancs de poissonnerie				
	A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	26,25	31,50	24,85	29,82
	A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	18,83	22,60	17,98	21,57
	A.3 3ème catégorie autres bancs				
	A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	18,83	22,60	17,98	21,57
A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	10,17	12,20	9,65	11,58	
	A.4 Caves l'unité	18,00	21,60	17,13	20,55
EXTERIEUR DES HALLES	B.1 Producteurs et revendeurs abonnés				
	B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour les 3 marchés du Jeudi, samedi et dimanche*	25,04	30,05	23,85	28,61
	B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour deux marchés sur Jeudi, samedi et ou dimanche*	17,29	20,75	16,44	19,73
	B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour un seul marché par semaine hors le marché du dimanche*	10,17	12,20	9,63	11,55
	B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)	4,13	4,95	3,93	4,71
	B.3 Demi tarif sur jours calendaires particuliers				
	demi tarif sur jours calendaires Pâques - Lundi 1 avril 2024 Pentecôte - Lundi 20 mai 2024 14 juillet - Dimanche 14 juillet 2024	2,08	2,50	1,96	2,36
	B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels				
	Abonnés, pour les jours compris dans l'abonnement :	B.1.1 ou B.1.2		B.1.1 ou B.1.2	
	Jour de l'an mercredi 1 mai 2024 mercredi 8 mai 2024 jeudi 09 mai 2024- Ascension				
Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement :	B2		B2		
mercredi 1 mai 2024 mercredi 8 mai 2024 jeudi 09 mai 2024 - Ascension jeudi 15 août 2024 - Assomption lundi 11 novembre 2024					
	B.5 Occupation des coursives pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	208,33	250,00	208,33	250,00
	B.6 Occupation des placis pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	208,33	250,00	208,33	250,00

*Préalablement à la prise d'un abonnement, il sera observé une période d'essai de 2 mois afin de veiller à l'assiduité du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliqué la tarification B2.

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P



REDEVANCE DECHETS HALLES DE NIORT

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
REDEVANCE DECHETS		HT	TTC	HT	TTC
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois				
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie	20,92	25,10	19,93	23,91
	C.1.2 : Brasserie, charcuterie, ostréiculture, volaille, triperie	14,33	17,20	13,65	16,38
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraichage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torréfaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante	6,46	7,75	6,14	7,37
C.2 : Non abonnés extérieurs par séance	1,29	1,55	1,23	1,47	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
ACCES ELECTRICITE		HT	TTC	HT	TTC
EXTERIEUR DES HALLES	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois				
	D.1.1 Vitrine et néon	8,88	10,65	8,53	10,23
	D.1.2 Balance	2,92	3,50	2,80	3,36
	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance				
	D.2.1 Vitrine et néon	1,08	1,30	1,03	1,23
D.2.2 Balance	0,42	0,50	0,39	0,47	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
FORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE RECUPERATION DES POLYSTYRENES		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux poissonniers				
	E.1.1 le bac-par mois-pour 1 enlèvement par semaine	60,38	72,45	57,94	69,53
	E.2 : Mise à disposition de bacs individuel coquilles poissonniers				
E.2.1 Le bac par semaine	38,29	45,95	36,75	44,10	

REDEVANCES ET DROITS ODP



ANIMATIONS SPORTIVES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - ANIMATIONS SPORTIVES - NIORT PLAGE				
A.1 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.2 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	65,10	69,18	62,00	65,89
A.3 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.4 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	102,31	108,43	97,44	103,27



LOCATION DE MATERIEL SPORTIF ET INTERVENTIONS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - LOCATION DE MATERIEL				
A.1- Modules de tribunes, l'unité par jour	26,58	32,97	25,31	31,40
A.2- Tapis de judo, le m ² par jour	2,87	3,42	2,73	3,26
A.3- Tapis emboitables, le m ² par jour	1,44	1,82	1,37	1,73
A.4- Sonorisation, par heure de manifestation	7,61	9,48	7,25	9,03
A.5- Buts gonflables, la paire par jour de manifestation	75,58	94,21	71,98	89,72
A.6- Location du module de Skate - forfait journalier	75,58	94,21	71,98	89,72
A.7- Location écran télévision - tarif à la journée	62,84		59,85	
A.8- Location structure gonflable multisports - forfait journalier	300,00	350,00	 	
B - INTERVENTION DU PERSONNEL				
B.1- Montage et démontage - forfait journalier	139,19	173,53	132,56	165,27



LOCATION DE SALLES DE SPORTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIF 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- LOCATION DES SALLES	gratuit	 	gratuit	
A.1- Utilisation par des associations sportives de la Ville de Niort				
A.2- Utilisation par tout autre type de structures ou organismes, forfait horaire	21,28	26,68	20,27	25,41
A.3- Utilisation par des associations hors Ville de Niort organisant des manifestations payantes : 10 % des recettes, avec un minimum de perception de	214,88	268,57	204,65	255,78
A.4- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort, forfait journalier (correspondant à 6 heures par jour)	127,34	159,32	121,28	151,73
A.5- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort ou tout autre type de structures ou organismes d'une durée comprise entre 4 et 7 jours	446,34	556,54	425,09	530,04
A.6- Utilisation des salles de séminaire du Complexe Sportif Henri Barbusse et du Complexe des Gardoux				
A.6.1- séminaire seul pour tenue de réunions - tarif horaire	50,33	71,56	47,93	68,15
A.6.2- séminaire avec local traiteur - tarif horaire	100,50	125,63	95,71	119,65
A.7- Forfait Nettoyage des Vestiaires - tarif horaire	40,57	47,46	38,64	45,20
A.8 - Remplacement clés multi-locks en cas de perte	188,75		179,76	
A.9 - Utilisation salle IMS- Forfait horaire	11,80	35,45	11,24	33,76



STADES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - STADES - Utilisation diurne				
A.1 - Terrains herbés				
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	52,92	66,37	50,40	63,21
A.1.3 - Stages organisés par les associations hors Ville de Niort ou par des associations de la Ville de Niort pour le compte d'associations hors Ville de Niort - Forfait journalier (correspondant à 6 heures d'utilisation)	317,79	397,24	302,66	378,32
A.2 - Terrains stabilisés				
A.2.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.2.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	15,44	16,04	14,70	15,28
B - STADES - Utilisation nocturne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne

Pour toute utilisation nocturne des stades, une majoration en pourcentage sera ajoutée au tarif en vigueur correspondant à l'utilisation diurne. Ce pourcentage sera déterminé en fonction du coût de l'éclairage fourni par la Direction Patrimoine et Moyens au Service des Sports.

STAND DE TIR DE LA MINERAIE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	17,42	34,89	16,59	33,23



GOLF MUNICIPAL DE NIORT- ROMAGNE

ABONNEMENTS

MONOGOLF NIORT* - 12 MOIS	TARIFS 2024	TARIFS 2024 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	POUR MEMOIRE TARIFS 2023 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 270,00	111€/mois (1332€)	1 208,00	106€/mois (1272€)
COUPLE (7 j / 7)	2 085,00	183€/mois (2196€)	1 972,00	173€/mois (2076€)
-40 ANS (7 j / 7)	889,00	78 €/mois (936€)	855,00	75 €/mois (900€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 447,00	127€/mois (1524€)	1 345,00	120€/mois (1440€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	1 083,00	95€/mois (1140€)	1 026,00	90€/mois (1080€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 744,00	153€/mois (1836€)	1 585,00	139€/mois (1668€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	Transfert vers les conditions d'abonnement "Département" pour offrir la possibilité de jouer plusieurs parcours Compris avec l'inscription Ecole de Golf			
-18 ANS (7 j / 7) ②				
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②				

EXCLUSIVE C-NIORT**- 12 MOIS	TARIFS 2024	TARIFS 2024 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	POUR MEMOIRE TARIFS 2023 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (5 j / 7)	1 083,00	95€/mois (1140€)	1 026,00	90€/mois (1080€)
COUPLE (5 j / 7)	1 744,00	153€/mois (1836€)	1 585,00	139€/mois (1668€)

DEUX SEVRES***- 12 MOIS	TARIFS 2024	TARIFS 2024 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	POUR MEMOIRE TARIFS 2023 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 345,00	118€/mois (1416€)	1 322,00	116€/mois(1392€)
COUPLE (7 j / 7)	2 154,00	189€/mois (2268€)	2 120,00	186€/mois(2232€)
-40 ANS (7 j / 7)	969,00	85€/mois (1020€)	946,00	83€/mois (996€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 550,00	136 €/mois (1632€)	1 505,00	132€/mois (1584€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	1 129,00	99€/mois (1188€)	1 106,00	97€/mois (1164€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 813,00	159€/mois (1908€)	1 767,00	155€/mois(1860€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	336,00	/	330,00	/
-18 ANS (7 j / 7) ②	234,00	/	230,00	/
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf			

① Abonnement valable du lundi au vendredi hors jours fériés, uniquement en renouvellement selon les conditions de renouvellement des abonnements.

② Abonnement ne donnant pas droit aux avantages Blue Green- Le Club Golf

* MONOGOLF = Ancienne appellation Exclusif

**C-NIORT :Conditions d'accès parcours : 5 j / 7 (lundi au vendredi), hors week-ends et jours fériés (soit le même accès que pour le semainier).

Conditions d'éligibilité à l'abonnement : avoir 65 ans ou plus et présenter un justificatif de domicile sur la Ville de Niort à la date de la prise de l'abonnement.

***DEUX- SEVRES : Niort, Mazières en Gâtine et Domaine des Forges, liste susceptible d'évolution disponible sur www.bluegreen.fr



GOLF MUNICIPAL DE NIORT-ROMAGNE

GREEN-FEES

GREEN-FEES Parcours 18 trous	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2024	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2023
Public	66,00	65,00
Détenteur Carte Le Club Gold	33,00	32,50
Moins de 25 ans	33,00	32,00

GREEN-FEES Parcours 9 trous	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2024	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2023
Public	50,00	48,00
Détenteur Carte Le Club Gold	25,00	24,00
Moins de 25 ans	25,00	24,00

Tarifs Dynamique: Ces prix peuvent fluctuer dans le temps. Les tarifs du golf sont ajustés en temps réel, en fonction de la demande, de la disponibilité, saisonnalité, météo et d'autres facteurs changeants. Cette approche aide à répartir les golfeurs pendant les périodes de pointe et renforce notre engagement envers l'expérience client.

TARIFS DIVERS

PRACTICE (environ 40 balles par seau)	TARIFS 2024		POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
Recharge de 1 seau	4,00	(soit 4,00 € / seau)	4,00	(soit 4,00 € / seau)
Recharge de 3 seaux	11,00	(soit 3,67€ / seau)	11,00	(soit 3,67€ / seau)
Recharge de 7 seaux	20,00	(soit 2,86 € / seau)	20,00	(soit 2,86 € / seau)
Recharge de 20 seaux	50,00	(soit 2,50 € / seau)	50,00	(soit 2,50 € / seau)
Recharge de 30 seaux	70,00	(soit 2,34 € / seau)	70,00	(soit 2,34 € / seau)
Recharge de 50 seaux	100,00	(soit 2 € / seau)	100,00	(soit 2 € / seau)

LOCATIONS	TARIFS 2024
Casiers chariots (1 an)	190,00
Chariot (9 ou 18 trous)	5,00
1/2 série	11,00
Voiturette 18 trous	34,00
Voiturette 9 trous / fin de journée	24,00
Carnet 5 voiturettes	125,00
Carnet 10 voiturettes- abonnés (nouveau)	210,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2023	
	180,00
	5,00
	11,00
	34,00
	24,00
	125,00
	210,00



SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024				
	GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
A- INDIVIDUELS - TARIFS TTC	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
A.1- ABONNEMENT ANNUEL				
A.1.1- HORS NIORT				
Abonnement	276,15	321,30	376,95	438,90
Demandeurs d'emplois	/	281,40	/	378,00
Etudiants - 26 ans	/	191,10	/	281,40
A.1.2- NIORT				
QF 10 > 12	252,00	298,20	353,85	415,80
QF 7 > 9	169,05	202,65	246,75	298,20
QF 4 > 6	117,60	139,65	179,55	214,20
QF 1 > 3	90,30	107,10	129,15	152,25
Etudiants - 26 ans		107,10		152,25
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL				
A.2.1- HORS NIORT	157,50	184,80	/	/
A.2.2- NIORT	134,40	157,50	/	/
A.3 ENTREE LIBRE A LA JOURNEE	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
à l'unité	10,50	12,60	11,55	
par carnet de 10 tickets	84,00	110,25	95,55	
"Happy Hour" de 12h à 14h hors week end			5,25	

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

POUR MÉMOIRE TARIFS 2023				
	GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
	263,00	306,00	359,00	418,00
	/	268,00	/	360,00
	/	182,00	/	268,00
	240,00	284,00	337,00	396,00
	161,00	193,00	235,00	284,00
	112,00	133,00	171,00	204,00
	86,00	102,00	123,00	145,00
	-	102,00	-	145,00
	150,00	176,00	/	/
	128,00	150,00	/	/
	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
	10,00	12,00	11,00	
	80,00	105,00	91,00	
			5,00	

L O I S I R S



SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

L O I S I R S

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023
B- GROUPES AVEC ENCADRANT SO SPACE - TARIFS TTC		
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) + 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	21,00	20,00
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) - 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	15,75	15,00
Cours particulier 1 h	56,70	54,00
Module découverte - 10 ans - 1 h	7,35	7,00
Module découverte de 10 ans à 16 ans - 1h30	10,50	10,00
Brevet initiation 1/2h - + 16 ans	23,10	22,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les abonnés	42,00	40,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les non-abonnés	84,00	80,00
C- GROUPES AUTONOMES - créneaux de 2h (collèges, lycées, universitaire, CFA); précision "matériel non compris"		
prix par personne jusqu'à 9 créneaux	5,25	5,00
prix par personne à partir de 10 créneaux	4,20	4,00
D- CLUBS NIORTAIS - TARIFS TTC		
prix par adhérent et par an	157,50	150,00
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,40	8,00
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,35	7,00
Groupe compétition (1h30 de septembre à juin hors vacances scolaires)	72,45	69,00
E- CLUBS HORS NIORT affiliés FFME ou CAF - TARIFS TTC		
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,93	8,50
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,88	7,50
Mise à disposition d'un instructeur fédéral pour formation fédérale / extension du tarif au chef ouvrier	220,00	220,00
Mise à disposition d'ouvriers de voies de compétition - par jour	200,00	200,00
F- Matériel - TARIFS TTC		
location d'une paire de chaussons d'escalade pour 1 séance	3,15	3,00
location de baudriers + dispositif d'assurance pour 1 séance	3,15	3,00
pack découverte (chausson/baudrier/dispositif d'assurance)	5,25	5,00
G- Accueil Scolaire encadrée par nos soins hors accord VND/Education Nationale - TARIFS TTC		
Groupe "Classe" prix par élève et par séance - maximum 30 pers (minimum facturation 20 élèves)	13,65	13,00

L'abonnement à la grimpe + cours permet la grimpe libre dans les créneaux d'ouverture au public. Par ailleurs, dans le cadre de l'abonnement (annuel ou trimestriel), si la personne arrête les cours durant le cycle, aucun remboursement des cours non suivis ne sera effectué

Les tarifs au quotient familial seront appliqués sur présentation du justificatif délivré par les services sociaux ou municipaux, et d'un justificatif de domicile

Abonnement famille : gratuité pour le 4ème membre de la même famille (pour un tarif de -15 ans)

« Les adhérents des clubs d'escalade de Niort, ayant leur siège social à Niort et adhérents à Niort Associations, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder à la SAE en dehors des créneaux mis à disposition du club. Chaque adhérent devra ainsi payer la différence entre le tarif plein hors Niort et le coût de cotisation payé au club concerné. »



SALLE DE GYMNASE ET D'ESCALADE DE L'ACCLAMEUR

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MÉMOIRE TARIFS HT 2023
A- SALLE DE GYMNASE		
Location du gymnase seul - prix / jour *	2 811,90	2 678,00
Complément d'événements d'entreprises ou sportifs organisés dans la halle événementielle- prix / jour*	2 473,80	2 356,00
Montage/Démontage - prix / jour	448,35	427,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	506,10	482,00
Location aux associations sportives non niortaises (tarif social) et établissements scolaires niortais - prix / heure	25,20	24,00
B- SALLE D'ESCALADE		
Location de la salle d'escalade - prix / jour	3 150,00	3 000,00
Montage/Démontage - prix / jour	899,85	857,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	1 349,25	1 285,00

*Nombre de personnes maximum debout : 1 500

C- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DU CLUB ACCLAMEUR

	TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024		POUR MÉMOIRE TARIF 2023 HT	
	tarif à la journée	tarif à la 1/2 journée	tarif à la journée	tarif à la 1/2 journée
A- Tarifs location par espace et activités - TARIFS HT, y compris la fourniture des fluides et le nettoyage des espaces				
A.1- Location de l'ensemble du Club Acclameur (privatisation)	2 473,80	1 349,25	2 356,00	1 285,00
A.2- Salle plénière "côté jardin" (150 places assises)	1 124,55	675,15	1 071,00	643,00
A.3- Salle Terrasses				
A.3.1- Salle Terrasses 1 + 2	1 124,55	675,15	1 071,00	643,00
A.3.2- "Les Terrasses" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	484,05	/	461,00	/
A.3.3- Salle Terrasses 1 (70 places assises)	675,15	449,40	643,00	428,00
A.3.4- Salle Terrasses 2 (70 places assises)	561,75	337,05	535,00	321,00
A.4- Salle côté "cour"				
A.4.1- Tarif horaire	45,15	/	43,00	/
A.4.2- Tarif par jour	360,15	179,55	343,00	171,00
A.4.3- "Côté Cour" : Forfait location en configuration "formation" à partir de 4 jours consécutifs, pour 10 personnes par jour	303,45	/	289,00	/
A.5- "La Verrière"				
A.5.1- "La Verrière" salle de restauration et office traiteur (150 places assises/200 personnes en cocktail)	899,85	561,75	857,00	535,00
A.5.2- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et + de 50 personnes	281,40	/	268,00	/
A.5.3- Location "La Verrière" forfait "déjeuner" quand location salle annexe et - de 50 personnes	169,05	/	161,00	/
A.5.4- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et + de 50 personnes	843,15	/	803,00	/
A.5.5- Location forfait "soirée" - inclus agent de sécurité/accueil et - de 50 personnes	675,15	/	643,00	/
A.5.6- Si location conjointe de "La Verrière" en forfait soirée, location par heure de "Les Terrasses" ou "Côté Jardin" /heure	169,05	/	161,00	/
A.6- jour de montage ou démontage Club	561,75	281,40	535,00	268,00
A.7- jour de montage ou démontage 1 salle	280,35	134,40	267,00	128,00

B- Autres prestations et remise
Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...
- Réceptifs

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs
En cas de locations successives, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur

EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

	TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023 HT
A- Manifestations culturelles		
Tarif de location de la Halle pour manifestations culturelles conformément à l'article 7.1.1.2 b du contrat de DSP	12 % de la recette hors taxes, TVA et CNV, avec un minimum garanti défini selon la jauge (cf tableau ci-dessous)	12 % de la recette hors taxes, TVA et CNV, avec un minimum garanti défini selon la jauge (cf tableau ci-dessous)
Location de la salle pour producteurs de spectacles de 6H à minuit, pour une jauge maximum de 918 personnes assises en placement libre + 24 emplacements PMR - tout inclus (sécurité, protection civile, contrôle, fluides, nettoyage) ou uniquement fosse pour une jauge maximum de 2 000 personnes + 2 plateformes PMR - Vacation sécurité 5h pour 1 chef, 4 fouilles, 6 ADS, 1 SSIAP 2 et 2 SSIAP 1, si besoins supplémentaires : facturation supplémentaires sur devis,	6 185,55	5 891,00

Nombre de places	Mise en configuration	Prix HT/ jour Minimum garanti
3500 (assis/debout)	jauge maximale	5 061,00
2 300	jauge moyenne	3 936,45
1 200	petite jauge	2 811,90

Prix HT/ jour Minimum garanti
4 820,00
3 749,00
2 678,00

Remises

En cas de première partie ou entracte ou plusieurs représentations ou que le prix de vente moyen des billets est inférieurs à 21€ TTC, le % appliqué est diminué d'un point sans pouvoir être inférieur à 10%

ex : un concert avec entracte = 11% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé

ex : un spectacle à 15h et à suivre à 19h avec entracte = 10% de la recette hors taxes avec minimum garanti inchangé



EQUIPEMENTS ET SERVICES DE LA HALLE ACCLAMEUR - Tarifs HT

		TARIFS HT EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MÉMOIRE TARIFS 2023 HT
B- Autres manifestations et manifestations sportives			
Location de la Halle pour événement d'entreprise - à la journée		6 185,55	5 891,00
Location de la Halle pour salon d'entreprise - démontage à suivre - à la journée		7 871,85	7 497,00
Location de la Halle pour événement d'entreprise - salle nue - à la journée		3 936,45	3 749,00
Location du hall seul de la Halle - à la 1/2 journée		843,15	803,00
Location du hall seul de la Halle - à la soirée (avec montage en journée inclus)		1 687,35	1 607,00
Location du hall seul de la Halle avec parvis		1 349,25	1 285,00
Evènements sportifs	Types de configurations		
compétition, démonstration, gala	tous sports, jour évènement	3 936,45	3 749,00
Activités sportives extérieures (parvis)	Hall seul + vestiaires	281,40	268,00
journée d'entraînement et d'installation	tous sports	1 124,55	1 071,00
C- Forfaits			
Jour de montage / démontage - hors sports		1 349,25	1 285,00
Journée de répétition hors sports		1 349,25	1 285,00
D- Prestations annexes			
Mise en configuration (tous types)	petite jauge	675,15	643,00
Mise en configuration (tous types)	moyenne jauge	1 124,55	1 071,00
Mise en configuration (tous types)	grande jauge	1 349,25	1 285,00
Fluides - forfait I	journée montage / démontage - journée entraînement / répétition	337,05	321,00
Fluides - forfait II	manifestation économique, match sportif, concert petite jauge	528,15	503,00
Fluides - forfait III	concert moyenne jauge	640,50	610,00
Fluides - forfait IV	concert jauge maximale	843,15	803,00
Nettoyage - forfait I	journée d'entraînement / répétition	562,80	536,00
Nettoyage - forfait II	manifestation économique, matches sportifs avec jauge maxi 1 200 spectateurs, concert petite jauge	697,20	664,00
Nettoyage - forfait III	concert moyenne jauge et matches sportifs avec jauge comprise entre 1 201 et 2 299 spectateurs	821,10	782,00
Nettoyage - forfait IV	concert jauge maximale et matches sportifs avec jauge supérieure à 2 300 spectateurs	1 067,85	1 017,00
Crash barrières	par évènement	281,40	268,00
Chariot élévateur	par jour	112,35	107,00
Location gradins mobiles	+ 750 places	2 811,90	2 678,00
Location espace Marchandising		10% de la jauge avec - mini de 100 € HT et - maxi de 200 € HT	10% de la jauge avec - mini de 100 € HT et - maxi de 200 € HT
Prolongement ou maintien abusif dans les locaux	forfait dépassement horaire	562,80	536,00

E- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, placeurs, vestiaires
- Location matériel (mobilier, matériel scénographique, sonorisation, éclairage, vidéo...)
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

En cas de location successives hors activités culturelles, une remise peut être accordée et sera détaillée dans le devis établi à l'organisateur



MAIN D'OEUVRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
A- FILIERE ADMINISTRATIVE	 		 	
A.1- CATEGORIE A : directeur et attaché, l'heure	 	61,79	 	60,25
A.2- CATEGORIE B : rédacteur, l'heure	 	41,50	 	35,44
A.3- CATEGORIE C : adjoint administratif, l'heure	 	34,02	 	30,92
B- FILIERE TECHNIQUE	 		 	
B.1- CATEGORIE A : ingénieur, l'heure	 	61,66	 	57,30
B.2- CATEGORIE B : technicien, l'heure	 	39,45	 	38,26
B.3- CATEGORIE C : adjoint technique, l'heure	 	34,72	 	32,45
C- FILIERE SPORTIVE	 		 	
C.1- CATEGORIE A : Conseiller des APS	 	52,70	 	50,19
C.2- CATEGORIE B : Educateur des APS	 	45,91	 	44,51
C.3- CATEGORIE C : Opérateur	 	35,81	 	34,10

Calcul défini par la DRH en fonction de l'évolution réglementaire

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

D
E

S
E
R
V
I
C
E
S

TARIF POUR INTERVENTIONS DE PROPRETE ET DE VOIRIE DE COMPETENCE COMMUNALE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A - PRESTATIONS REALISEES PAR LA VILLE DE NIORT		
A.1 - Prestations de propreté		
A.1.1 - Forfait d'intervention	220,50	210,00
A.1.2 - Prestation de nettoyage manuel - Tarif horaire	45,80	43,60
A.1.3 - Prestation de nettoyage mécanisée par balayeuse - Tarif horaire	80,30	76,50
A.1.4 - Prestation de lavage mécanisée - Tarif horaire	121,30	115,50
A.1.5 - Prestation de désherbage (debroussailleuse à dos) - Tarif horaire	33,20	31,60
A.1.6 - Prestation effacement de tags - au m2 - Ttravail au sol	12,10	11,50
A.1.7 - Prestation enlèvement affiches (collées, non collées) - l'unité - Travail au sol	8,40	8,00
A.1.8 - Prestation enlèvement autocollants - l'unité - Travail au sol	1,80	1,70
A.1.9 - Prestation enlèvement cartons, emballages, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques, ordures ménagères - Tarif horaire	43,00	41,00
A.1.10 - Enlèvement et traitement de dépôts de gravat ou tout autre matériaux ou obstacle - la tonne *	131,90	125,60
A. 2 - Prestations de voirie		
A.2.1 - Amenée et repliement de panneaux de signalisation temporaire - dans la limite de 3 panneaux - Forfait prêt + intervention	39,40	37,50
A.2.2 - Démontage et remontage de mobilier urbain (potelets, ...) - Forfait	39,40	37,50
A.2.3 - Création ou modification d'une entrée charretière - le ml	236,25	225,00
A.2.4 - Plus-value en cas de création ou modification d'une entrée charretière pour traitement de surface en béton désactivé ou éléments modulaires (pavage, dallage, ...) le m ²	61,85	58,90
A.2.5 - Forfait d'intervention pour réfection de voirie après dégradation	191,10	182,00
A.2.6 - Reprise d'enrobé à chaud - le m ² pose comprise	66,50	63,30
A.2.7 - Reprise de béton désactivé - le m ² pose comprise	85,05	81,00
A.2.8 - Reprise de pavés - le m ² pose comprise	228,30	217,50
A.2.9 - Remplacement d'un panneau de police - l'unité	187,40	178,50
A.2.10 - Création ou remplacement d'une case de stationnement - l'unité	214,20	204,00
A.2.11 - Création passage provisoire pour piétons en peinture - l'unité	374,85	357,00

(1) Le tonnage pris en compte est celui figurant sur le bon de pesée du centre de traitement

La mise à disposition de panneaux par les services techniques de la régie voirie ne concerne que les particuliers et les déménageurs professionnels dont le siège social se situe dans un rayon supérieur à 100 km de Niort



ADMINISTRATION GENERALE - POSE DE BANDEROLES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024			POUR MEMOIRE TARIFS 2023		
	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort
A- Pose et dépose	Gratuit dans la limite d'une fois par an	71,00	178,00	Gratuit dans la limite d'une fois par an	68,00	170,00

Les conditions du dispositif "banderoles" sont définies par arrêté municipal.



PRESTATIONS DE SERVICES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
A- Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	 	75,00	 	75,00

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

D
E

S
E
R
V
I
C
E
S

PRESTATIONS DU CENTRE DE PRODUCTION DOCUMENTAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
Feuille 80gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,01	
Feuille 120gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,02	
Feuille 160gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,03	
Feuille 80gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,04	
Feuille 120gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,05	
Feuille 160gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,05	
Feuille 80gr A3 papier couleur coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,02	
Feuille 80gr A3 papier couleur coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,05	
Plastification A4 80µ prix unitaire	0,04	
Plastification A3 80µ prix unitaire	0,09	
Plastification A4 125µ prix unitaire	0,06	
Plastification A3 125µ prix unitaire	0,12	
Reliure peigne n°6 - 1 à 20 feuilles	0,03	
Reliure peigne n°8 - 20 à 40 feuilles	0,04	
Reliure peigne n°10 - 40 à 65 feuilles	0,05	
Reliure peigne n°12 - 65 à 90 feuilles	0,07	
Reliure peigne n°16 - 90 à 120 feuilles	0,11	
Reliure peigne n°18 - 120 à 150 feuilles	0,12	
Reliure peigne n°22 - 150 à 210 feuilles	0,39	
Reliure peigne n°45 - 210 à 300 feuilles	0,71	
Numérisation A4/A3 - couleur/noir&blanc prix unitaire	0,03	
Carte de visite forfait 50 cartes	5,00	
Carte de correspondance forfait 50 cartes	6,00	
Coût horaire main d'œuvre voté - délibération du Conseil Municipal * **	34,72	

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

D
E

S
E
R
V
I
C
E
S

* pour massicotage, façonnage, agrafage...

** la facturation se fait par tranche de 15 mn



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A - Service AFIS (Airfield Flight Information Service)**		
Forfait d'ouverture	227,00	216,00
Forfait demie ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires publiés)	120,00	109,00
B - Redevances d'atterrissage aéronefs		
ULM multiaxes et Autogyres	4,00	3,80
Avion 0,5 tonne à 1,5 tonnes	8,20	7,80
Avion 1,5 tonnes à 2,5 tonnes	21,00	20,00
Avion 2,5 tonnes à 4,5 tonnes	74,00	70,00
Avion 4,5 tonnes à 7 tonnes	105,00	100,00
Avion 7 tonnes à 15 tonnes	132,00	125,00
Avion 15 tonnes à 55 tonnes	179,00	170,00
Avion Supérieur à 55 tonnes et par tonne	3,20	3,00
Hélicoptères inférieurs à 1,5 tonnes	5,50	5,25
Hélicoptères de 1,5 à 2,5 tonnes	8,60	8,20
Hélicoptères supérieur à 2,5 tonnes	34,50	32,65
C - Redevances d'usage des dispositifs d'éclairage		
Forfait par 1/2 heure et par aéronef VFR	18,20	17,30
Forfait par atterrissage ou décollage aéronefs IFR	32,00	30,45
D - Redevance de stationnement : les deux 1ères heures gratuites		
Forfait de 12 heures aéronefs inférieurs à 2 tonnes	4,60	4,40
Forfait de 24 heures aéronefs inférieurs à 2 tonnes	8,10	7,65
Forfait de 12 heures aéronefs supérieurs à 2 tonnes	13,00	12,60
Forfait de 24 heures aéronefs supérieurs à 2 tonnes	26,50	25,20
E - Redevances d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers		
Par passager au départ ou à l'arrivée (1 passager ne compte qu'une fois par vol)	6,30	6,00

Rappel :

Une réduction de 20 % relative aux redevances d'atterrissage est accordée aux aéroclubs.

Le tarif 2024 pour les aéroclubs est donc de 6€40

Les aéronefs exploités pour le SAMU, la sécurité civile et les planeurs bénéficient d'une exonération totale des taxes et redevances

Les aéronefs exploités par les associations basées, les particuliers basés ou les propriétaires de bâtiments construits sur l'aérodrome de Niort Marais Poitevin bénéficient d'une exonération des taxes d'atterrissages.

AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
F - Redevance d'abri des aéronefs par jour		
P < 500 Kg	4,30	4,10
500 > ou = P < 1 tonne	7,50	7,10
Au-delà de 1 tonne	10,50	9,95
G - Redevances pour fournitures particulières		
Groupe de démarrage aéronefs de masse max inférieure à 2 tonnes	44,10	42,00
Groupe de démarrage aéronefs de masse max supérieure à 2 tonnes	107,00	101,85
Assistance forfait 1 (transport 1 A / R, plan de vol, météo, cales et stationnement)	17,70	16,80
Assistance forfait 2 (plusieurs transports ou transport en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, cales, cones, stationnement et avitaillement)	55,00	52,50
Assistance forfait 3 (plusieurs transports ou plusieurs transports en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, cales, cones, salon, stationnement, avitaillement, autre assistance)	89,30	85,00
Assistance forfait 4 (plusieurs transports ou transports en dehors des horaires, chargement aéronef, formalités administratives diverses, salon, organisation de prestations diverses, avitaillement, cones, cales, plan de vol, autre assistance)	137,00	130,00
H - Redevance d'occupation du grand hangar par trimestre		
Par aéronefs stationnés de type ULM Pendulaire	90,95	86,60
Par aéronefs stationnés autres	146,05	139,10
I - Redevance d'occupation du petit hangar par trimestre		
Par aéronefs stationnés	118,00	112,35
J - Frais administratifs		
Frais de recherches et d'envois pour les usagers ayant fait le choix de ne pas payer sur site	10,80	10,25
K - Régimes particuliers (pourcentage de remise par rapport aux tarifs B)		
Entraînement VFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entraînement VFR - redevance d'atterrissage les autres atterrissages à suivre	50%	50%
Entraînement procédure IFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entraînement procédure IFR - redevance d'atterrissage les autres à suivre	50%	50%
Entraînement procédure IFR - première remise des gaz	100%	100%
Entraînement procédure IFR - remise des gaz les autres à suivre	50%	50%
Remise des gaz procédure VFR première remise des gaz et les autres à suivre	50%	50%

AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

 T
R
A
N
S
P
O
R
T
S

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
L- Vente de marchandises		
Café en tasse 14 cl*	0,50	0,50
Thé en tasse	0,50	0,50
Boissons fraîches	1,50	1,50
Barres chocolatés et confiseries	1,00	1,00
M - Douches (jetons)		
Par personne et pour 1 douche	3,50	3,50
N- Location salle aérogare (mini-bar, accès Wifi et prises électriques)		
Forfait demi-journée	103,70	98,70
Forfait journée	160,25	152,25
O - Vente de carburant dénommé 100 LL et JET A1		
	Prix du litre en vigueur + 10 cts par litre (arrondis)	Prix du litre en vigueur + 10 cts par litre
P - Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA)**		
Forfait d'ouverture	227,00	216,00
Forfait demi-ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires publiées)	120,00	109,00
Q - Occupation du domaine public à titre précaire et révocable		
Propriétaire associatif (par m ² et par an)	1,00	
Propriétaires privés et SCI (par m ² et par an)	1,20	
Propriétaire professionnel (par m ² et par an)	1,50	
R - Prestations de services de la navigation aérienne		
Mise en place et suivi de protocole drone pour activité permanente professionnelle (par an)	360,00	

* Le gobelet de café, la tasse de thé sont offerts à tout aéronef (pilotes et passagers) assujetti à la redevance d'atterrissage (sous réserve de disponibilité).

** Les forfaits d'ouverture des services AFIS et SSLIA sont valable pour une durée maximale de 3H00



REGLEMENTATION - TAXIS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
A- Droit de stationnement des taxis, par taxi et par an	 142,00	 135,26

T
A
X
I
S



DROITS D'ACCES ET DE STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE CAMPING CARS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
	HT	TTC	HT	TTC
A- 24 heures d'occupation (accès aire de camping-cars)	10,83	13,00	10,50	12,60

Le tarif proposé ci-dessus ne comprend pas la taxe de séjour dont le montant est arrêté par la CAN et les recettes perçues pour le compte de cette dernière.

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T



FOURRIERE AUTOMOBILE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024	POUR MEMOIRE TARIFS 2023
Tarifs selon arrêté du 03/08/2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobile		
A - IMMOBILISATION MATERIELLE	7,60	7,60
B - OPERATIONS PREALABLES		
B.1 - Véhicules PL > 3,5 t	22,90	22,90
B.2 - Voitures particulières	15,20	15,20
B.3 - Autres véhicules immatriculés	7,60	7,60
B.4 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60	7,60
C - ENLEVEMENT		
C.1 - Véhicules PL 44 t > PTAC >19 t	274,40	274,40
C.2 - Véhicules PL 19 t > PTAC >7,5 t	213,40	213,40
C.3 - Véhicules PL 7,5 t > PTAC >3,5 t	122,00	122,00
C.4 - Voitures particulières	121,27	121,27
C.5 - Autres véhicules immatriculés	45,70	45,70
C.6 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70	45,70
D - GARDE JOURNALIERE		
D.1 - Véhicules PL 44 t > PTAC >19 t	9,20	9,20
D.2 - Véhicules PL 19 t > PTAC >7,5 t	9,20	9,20
D.3 - Véhicules PL 7,5 t > PTAC >3,5 t	9,20	9,20
D.4 - Voitures particulières	6,42	6,42
D.5 - Autres véhicules immatriculés	3,00	3,00
D.6 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00	3,00

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T